

LA FORTIFICATION DES CROISÉS AU TEMPS DE SAINT LOUIS AU PROCHE-ORIENT

Jean MESQUI

L'histoire architecturale de la fortification des Croisés au Proche-Orient, remarquablement introduite par le baron Rey au XIX^e siècle, puis par Paul Deschamps au XX^e siècle, demeure aujourd'hui balbutiante : les travaux de ces illustres prédécesseurs, irremplaçables, ont cependant été dépassés par l'évolution des connaissances, ainsi que par les nouveaux champs de recherche – essentiellement en Terre sainte, sous l'impulsion des archéologues d'Israël, et des écoles d'archéologie associées, en particulier britannique.

Esquisser une synthèse de l'architecture fortifiée au temps de Saint Louis dans ces régions peut sembler, dès lors, une gageure. Une première raison en est que le temps de Saint Louis au Proche-Orient se réduit à quatre années passées par le roi lui-même de 1250 à 1254 en Terre sainte – il ne semble pas qu'il soit jamais sorti des limites strictes du royaume de Jérusalem. Que signifient, dès lors, d'arbitraires limites de temps fournies par le commencement et la fin d'un règne en France, aussi important qu'il soit, alors que le Proche-Orient était soumis à des complexes réseaux d'influence dépassant largement le contexte « français » de l'époque, son architecture se nourrissant de ces confrontations et échanges ?

Plus profondément, l'histoire de l'architecture civile, et plus encore celle de l'architecture fortifiée, n'ont jamais été véritablement explorées et synthétisées pour le XIII^e siècle ; dans leurs ouvrages, le baron Rey et Paul Deschamps ont trop souvent antidaté les ouvrages qu'ils analysaient, pour les faire apparaître comme les résultats positifs d'un processus de colonisation, refusant inconsciemment de reconnaître comme telles des construc-

tions manifestement musulmanes, ou tout simplement ignorant des sites majeurs comme ceux de Terre sainte. Réattribuer à chacun sa part dans les forteresses qu'ils ont étudiées est, en soi, un premier travail de remise en cause passionnant, mais non achevé aujourd'hui ; prendre en compte les sites qu'ils ne connaissaient pas est un autre préalable. Enfin, encore faudrait-il pouvoir caractériser la masse de constructions de second ordre qui ont été fouillées et inventoriées – en particulier en Terre sainte¹ ; c'est encore bien loin d'être le cas.

Aussi le présent travail est-il seulement une contribution à une meilleure connaissance de l'architecture fortifiée du second tiers du XIII^e siècle, fondée sur les travaux connus à ce jour, et sur les investigations menées depuis plusieurs années par l'équipe du CESC de Poitiers, qui ont débouché sur plusieurs publications².

LE CHAMP DE L'ÉTUDE

Du nord au sud des anciennes principautés, la liste des sites où peut être identifiée aujourd'hui une activité de fortification due aux Croisés au XIII^e siècle n'est pas considérable. Comme on le sait, l'essentiel des places de l'arrière-pays avait été enlevé dès la fin de la décennie 1180-1190 par Saladin dans sa marche conquérante d'après Hattin, entraînant un repli dans les zones côtières. Les anciens possesseurs ou leurs familles étaient le plus souvent hors de capacité d'engager une reconquête – ou, lorsqu'ils étaient encore en possession théorique de leur bien, étaient incapables de les remettre en état de défense, loin des bases constituées par la zone côtière et ses villes-ports.

Les principaux constructeurs furent donc, durant tout le XIII^e siècle, les ordres militaires : le Temple avec Chastel-Pèlerin (Atlit, Israël), Saphet (Safed, Israël), Chastel-Blanc (Safitha, Syrie), Tortose (Tartus, Syrie) ; les Hospitaliers avec le Crac (Qal'at al-Hosn, Syrie), Margat (Qal'at al-Marqab, Syrie), Coliath (Qulei'at, Liban), Chastel-Rouge (*Castrum rubrum*, Qal'at Yahmur, Syrie) ; les Chevaliers Teutoniques avec Montfort (Qal'at al-Qurain, Israël). Mais ces travaux furent, le plus souvent, des agrandissements ou des renforcements de fortifications préexistantes, si l'on excepte par exemple Montfort, château neuf des Teutoniques bâti à partir de 1226³. De l'activité des princes (Tripoli, Antioche), l'on ne sait rien dans leurs capitales ; quant aux seigneurs petits ou grands, il n'en est guère qui aient défrayé la chronique par la mention de construction ou de renforcement de châteaux. Pourtant, malgré cette lacune de sources historiques ou architecturales, des fouilles réalisées par les équipes israéliennes depuis une vingtaine d'années ont révélé un site remarquable, celui d'Arzur (Apollonia, Israël), construit à neuf par Jean d'Ibelin à partir de 1241⁴. Cet exemple vient prouver qu'il put y avoir des campagnes de fortification dans des fortifications aujourd'hui disparues : Joinville ne mentionne-t-il pas que le comte de Jaffa avait considérablement renforcé son château avant même que Saint Louis ne vienne construire ici une enceinte urbaine ?

L'activité des rois de Jérusalem fut limitée – ne serait-ce que par la perte de leur capitale, remplacée par Acre. C.N. Johns avait identifié cependant des travaux à la tour de David attribuables à l'administration de Frédéric II, pendant l'intervalle où Jérusalem redevint capitale, entre 1227 et 1239 ; ces travaux sont

Jean MESQUI

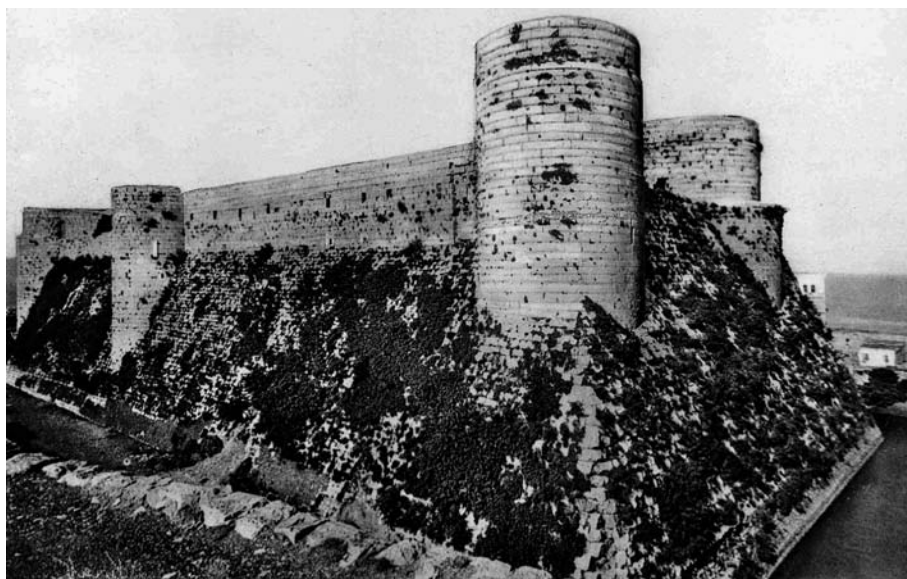


Fig. 1 - Crac des Chevaliers, vue de la seconde enceinte et de son glacis, par Paul Deschamps vers 1930.

difficilement identifiables, noyés dans les constructions postérieures, mamelouk et ottomane, qui ont donné à la citadelle son aspect actuel ⁵. En fait, il faut attendre l'arrivée de Saint Louis, qui ne fut jamais roi de Jérusalem, mais joua de fait ce rôle pendant ses quatre années au Proche-Orient, pour ressentir les effets d'une véritable politique de fortification : dès le mois de mai 1250, selon Joinville, il avait fermé le faubourg de Montmusard à Acre, mais les historiens modernes s'interrogent sur la nature même des travaux réellement effectués en raison de la présence d'une enceinte préexistante ⁶ ; en 1251 et au commencement de 1252, il fit construire des enceintes urbaines à Haïfa et Césarée, cette dernière seule conservée. Puis, de mai 1252 à la fin juin 1253, il s'installa à Jaffa pour entourer le bourg urbain d'une solide muraille aboutissant des deux côtés à la mer, flanquée de 24 tours et défendue par un double fossé. La même année, le roi avait envoyé son maître des arbalétriers Simon de Montcéliard pour fortifier la ville de Sidon (Saïda, Liban), la Sagette des Croisés ; à peine le maître avait-il commencé le chantier qu'une razzia musulmane entraîna un repli en panique sur le château de mer, et un épouvantable massacre, la population n'ayant pu s'y abriter. Après cette débâcle, Saint Louis vint en personne pour « fermer la cité de hauts murs et de grans tours » ⁷.

Le roi fut apparemment extrêmement sensible à la situation des populations civiles : dans chacun des cas mentionnés, il s'agit d'enceintes urbaines, destinées à mettre à l'abri les populations habitant hors des enceintes existantes, ou des châteaux, des razzias musulmanes. Il ne semble pas qu'il ait fait construire, voire renforcer, une seule forteresse – si l'on excepte Sidon, avec bien des réserves quant à l'attribution des campagnes de construction. Il n'empêche que le roi dut donner une impulsion majeure dans toute

la Terre sainte en vue d'une remise en état et d'une amélioration des fortifications existantes, lui-même s'occupant des populations civiles, alors que d'autres, plus puissants et plus riches, à commencer par les ordres chevaleresques, pouvaient prendre en charge leur propre défense.

Ce court intermède royal français ne fut cependant que peu de chose par rapport à trois quarts de siècle où, naturellement, ces forteresses accrurent leurs défenses pour résister à des armées ennemies de mieux en mieux organisées.

LES GRANDES TENDANCES DE L'ARCHITECTURE FRANQUE DU XIII^e SIÈCLE AU PROCHE-ORIENT

Dans les territoires métropolitains s'imposait, dès la fin du XII^e siècle, sous l'impulsion de Philippe Auguste et des rois Plantagenêt, une architecture caractérisée par le recours systématique à des tracés géométriques, flanqués de tours à archères aux formes cylindriques ou dérivées ; l'essor du modèle « philippien », fortement normalisé, ainsi que la floraison de l'innovation « Plantagenêt », furent considérables sur les territoires franco-anglais, permettant le déploiement d'un nombre important de châteaux et d'enceintes urbaines recourant aux mêmes standards d'usage ⁸.

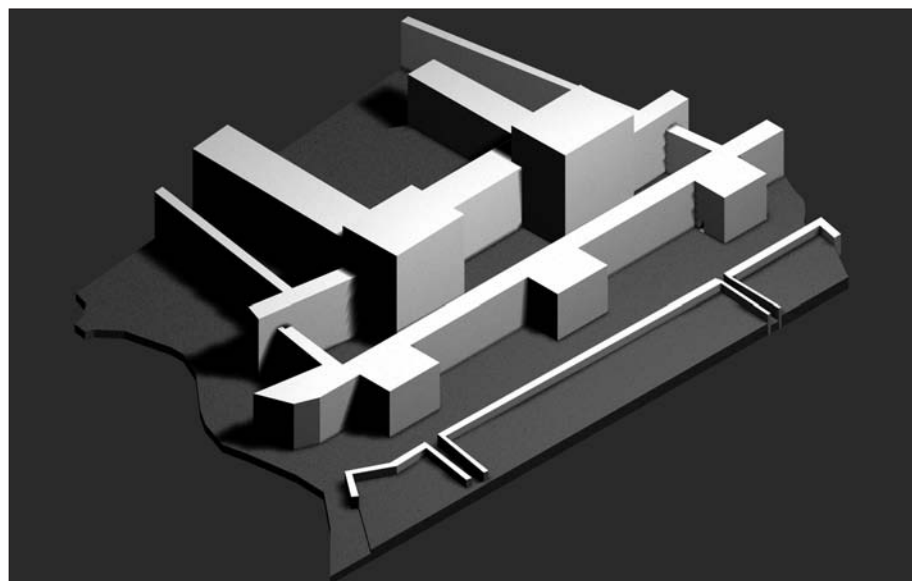


Fig. 2 - Chastel-Pèlerin, restitution simplifiée du front d'attaque (J. Mesqui).

LA FORTIFICATION DES CROISÉS AU TEMPS DE SAINT LOUIS AU PROCHE-ORIENT

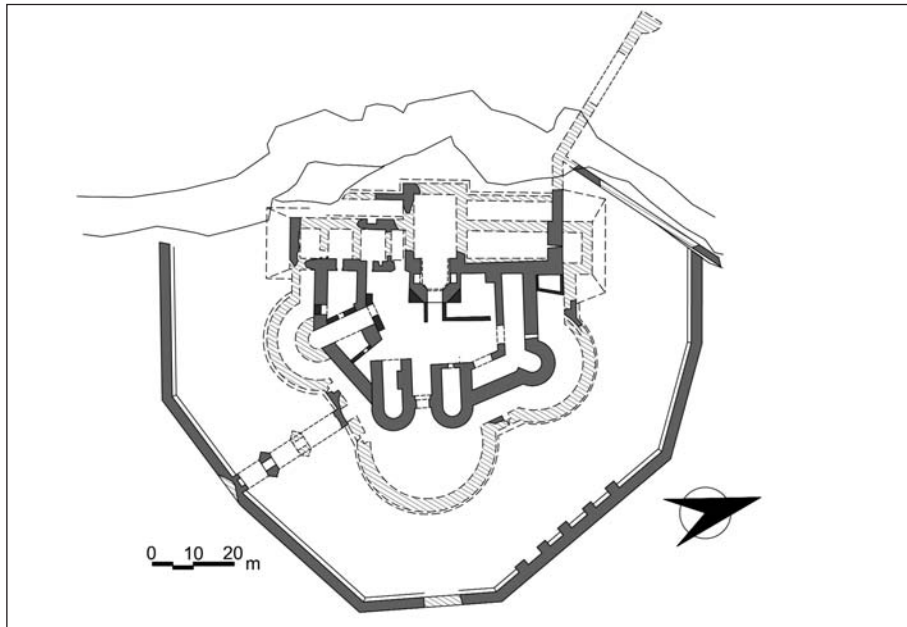


Fig. 3 - Arsur, plan du château (dessin J. Mesqui d'après I. Roll et B. Arubas).

La situation est plus diversifiée au Proche-Orient. Deux exemples sensiblement contemporains, et pourtant antinomiques, le montrent bien. Le Crac des Chevaliers, après une première phase de construction reposant sur une enceinte polygonale flanquée de tours rectangulaires, fut renforcé au début du XIII^e siècle par un corset partiel reposant sur un glacis considérable d'où jaillissent quatre tours circulaires à archères, manifestement issues des modèles métropolitains « philippiens » (fig. 1 et 27). En ce début du XIII^e siècle, sous l'impulsion des Hospitaliers, le Crac devenait ainsi un parfait exemple d'importation des standards développés en France.

À l'inverse, Chastel-Pèlerin, construit par les Templiers à partir de 1218, offre une vision radicalement différente : trois enceintes successives y forment le front d'attaque, dont une est la contrescarpe fortifiée du fossé, et les deux autres sont flanquées par de puissantes tours rectangulaires aux murs quasi aveugles si ce n'est au niveau du chemin de ronde (fig. 2 et 25).

Influencée par des châteaux antérieurs proche-orientaux, en particulier le château Hospitalier de Belvoir (Kokhav Ha-Yarden, Israël) construit dans les années 1170⁹, la conception de cette forteresse fut certainement marquée par la référence à des théoriciens antiques de la

fortification, comme le remarquait déjà T.E Lawrence au siècle dernier¹⁰. En particulier, l'organisation du deuxième front à trois tours, chacune d'entre elles pourvue de deux poternes latérales diamétralement opposées, est une application fidèle des doctrines de Philon de Byzance¹¹.

Ces deux exemples mettent en évidence les deux grands courants de la fortification de la première moitié du XIII^e siècle au Proche-Orient : l'une, incarnée par Chastel-Pèlerin, est celle d'une continuité de traditions mélangeant les acquis de la fortification antique, mêlés d'usages occidentaux, qui a constitué l'essentiel de la fortification des Croisés durant le XII^e siècle ; l'autre, incarnée par le Crac, est celle de l'ouverture à des formes et des modes développés depuis peu en Occident, faisant la part belle à la tour circulaire à archères. On peut caractériser les constructions du XIII^e siècle en fonction de ces deux grandes typologies.

Le premier groupe : fortification d'influence métropolitaine

Dans le premier groupe, celui des châteaux influencés par l'architecture métropolitaine, on classera les sites suivants, qui font l'objet de notices dans l'Annexe :

- le Crac (Hospitaliers), pour sa troisième enceinte, flanquée de tours semi-circulaires à archères régulièrement implantées et relativement standardisées (fig. 27) ;

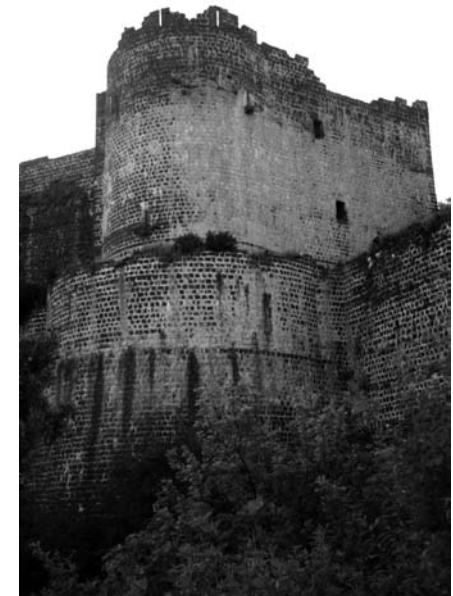
- Margat (Hospitaliers), tant pour son enceinte urbaine, que pour le château, où l'on trouve une tour maîtresse de plan circulaire, et des tours flanquantes régulièrement espacées, pourvues d'archères (fig. 29 et 30) ;

- Montfort (Teutoniques), avec sa curieuse tour maîtresse curviligne, peut-être inspirée de Margat, et les tours flanquant l'enceinte de basse-cour (fig. 32).

- Sidon (château de mer), avec la tour maîtresse semi-circulaire accolée à un massif trapézoïdal, peut-être attribuable à Saint Louis en 1253 (fig. 1 et 35).

À ces fortifications bien connues, il faut ajouter celle, révélée dans ce volume, d'Arsur, construit à partir de 1241 par Jean II d'Ibelin d'Arsur, bayle de Jérusalem de 1247 à 1254 et de 1256 à 1268, fils de Jean I^{er}, le fameux « Vieux Sire de Beyrouth » (fig. 3).

Cet édifice bien daté (Joinville le considérait comme un chasteil « moult fort » en 1253) a fait l'objet d'une conception soignée par un architecte de talent,



Cl. J. Mesqui.

Fig. 4 - Margat, vue de la tour G, avec la tour concentrique formant fausse-braie.

Jean MESQUI

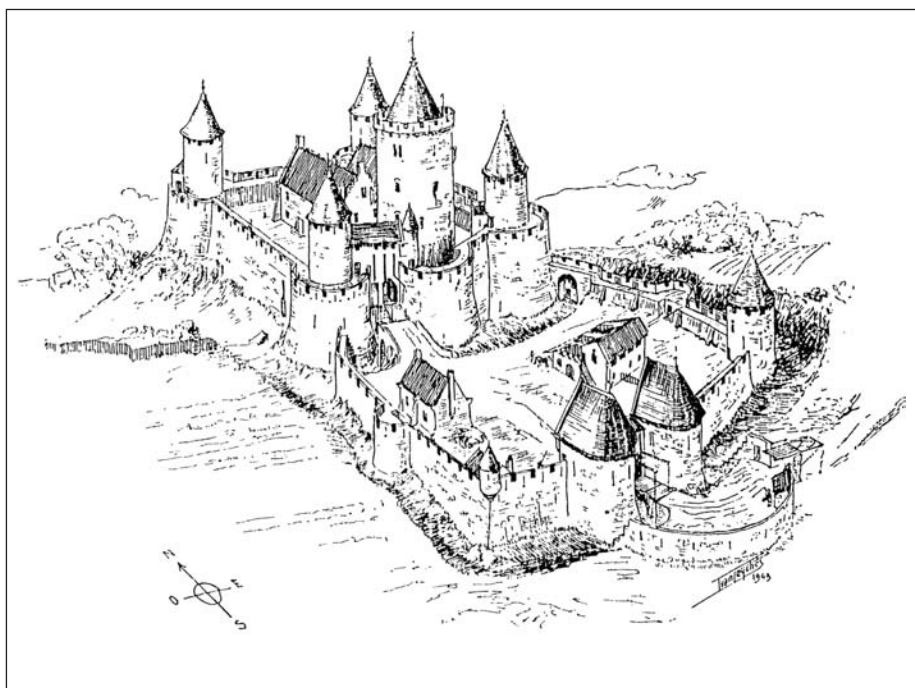


Fig. 5 - Saint-Gobain, restitution du château par I. Peiches.

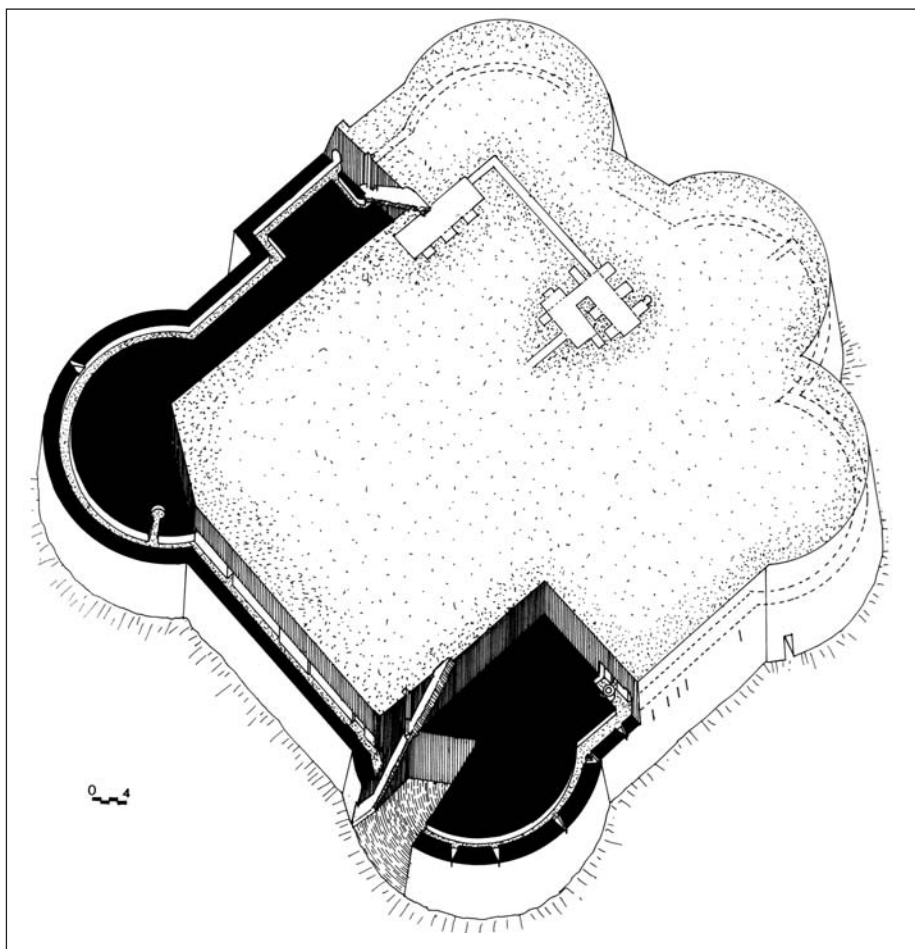


Fig. 6 - Saint-Gobain, le « socle » du château et sa gaine (restitution J. Mesqui).

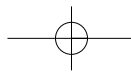
tant son plan traduit une recherche intégrant l'ensemble des acquis de l'époque.

Adossé à la mer, il présente de ce côté un ensemble de bâtiments résidentiels coupé en deux par une « tour-maitresse » rectangulaire se prolongeant par une chapelle polygonale. Du côté de la terre, cet ensemble est précédé par une enceinte polygonale à tours circulaires flanquantes, deux d'entre elles encadrant la porte d'entrée. La moindre des particularités n'est sans doute pas la réalisation d'un véritable corset pour cette enceinte, en forme de trèfle, formant une terrasse défensive à double but : celui d'offrir une surface d'assise pour une défense lourde par des engins ; celui de rendre bien plus difficile le travail de sape et de mine, celles-ci ne pouvant toucher directement le cœur de la forteresse.

On chercherait en vain des inspirations directes à cet ouvrage remarquable, car il paraît bien être une synthèse entre les acquis de la fortification philippine (enceinte géométrique flanquée de tours), des usages palatiaux plutôt orientaux (palais à deux grandes ailes rectangulaires séparés par un corps principal perpendiculaire servant de passage à la base), des concepts utilitaires également orientaux (bâtiments en halle longeant les courtines), enfin des concepts défensifs peu usités (terrasse remparée en trèfle).

Ce dernier concept est cependant présent dans un autre site au Proche-Orient : celui de Margat, où l'une des tours circulaires à archères (tour G), est ainsi corsetée par une terrasse dont la partie supérieure permet la présence d'un chemin-de-ronde (fig. 4 et 29). Mais l'usage qui en est fait ici n'a nullement l'ampleur d'Arsur.

En fait, il n'est guère qu'un site que je connaisse pour présenter des dispositions similaires : situé en France, il s'agit de l'ancien château des sires de Coucy à Saint-Gobain, bâti dans les années 1230. Ici, l'enceinte du château, à quatre tours d'angle circulaires et une tour rectangulaire, est corsetée dans une terrasse pourvue d'autant de lobes que de tours circulaires, fournissant un espace supérieur de circulation autour de la forteresse. Dans ce château, les concepteurs allèrent plus loin encore, puisque sous le niveau de terrasse fut aménagée une gaine continue de circulation défensive, pourvue de nombreuses archères ¹² (fig. 5 et 6).



LA FORTIFICATION DES CROISÉS AU TEMPS DE SAINT LOUIS AU PROCHE-ORIENT



Cl. M.-P. Baudry.

Fig. 7 - Coursat, vue de l'une des deux tours ajoutées à partir de 1256.

Il n'est bien sûr pas question d'affirmer qu'il y eut une relation d'influence directe entre l'un et l'autre de ces châteaux ; leur caractère contemporain montre qu'à des milliers de kilomètres de distance, les architectes pouvaient trouver des solutions équivalentes à la question de la protection des bases contre la sape et la mine. On reviendra plus loin à cet aspect de la protection des bases.

Une autre fortification franque, révélée par Paul Deschamps dans le troisième volume de sa trilogie, est celle de Coursat (Qal'at az-Zau, Turquie)¹³. Ce château, qui appartenait aux patriarches d'Antioche, fit l'objet d'une campagne de fortification dans les années 1256 : à la suite de Van Berchem, P. Deschamps avait considéré comme relevant de cette campagne deux tours semi-circulaires à bossages, pourvues de gaines de circulation à archères courant dans leurs murs (fig. 7 et 8).

Le deuxième groupe : fortification proche-orientale sui generis

Dans le deuxième groupe prennent place les fortifications suivantes, qui font l'objet de notices en Annexe :



Cl. M.-P. Baudry.

Fig. 8 - Coursat, vue intérieure d'une gaine défensive.

- Chastel-Pèlerin (Templiers) [fig. 25] ;
- Tortose (Templiers), dont les enceintes furent bâties au cours de la première moitié du XIII^e siècle (fig. 36) ;
- Chastel-Blanc (Templiers) [fig. 24].

Même si ces trois forteresses eurent pour maître d'ouvrage commune l'Ordre

des Templiers, le recours aux formes classiques, comprenant l'usage systématique de la tour rectangulaire, ne fut pas l'appanage des chevaliers du Temple. L'enceinte urbaine de Giblet (Jbail, Liban), comprend des flanquements rectangulaires à archères qui peuvent être attribués à cette époque ; plus généralement, on peut penser que les enceintes urbaines mises en œuvre un peu partout en Terre sainte utilisèrent ce genre de flanquements, ne serait-ce que par sa facilité et sa rapidité de mise en œuvre.

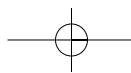
Aussi, lorsque l'on examine le cas de Césarée, enceinte urbaine construite par le roi Saint Louis dans un temps exceptionnellement bref, en 1253, on ne peut que constater l'extraordinaire divergence entre les œuvres réalisées en métropole, marquées par l'usage systématique de la tour circulaire à archères, et cette enceinte remarquable, toute entière flanquée de massives tours rectangulaires dont l'usage aurait paru, en France, anachronique, voire décalé (fig. 9).

Césarée, comme sans doute l'enceinte du faubourg de Montmusard à Acre, celle du faubourg de Jaffa, ou encore celle de Saïda, furent des ouvrages marqués par la nécessité d'aller vite en utilisant au maximum les compétences existant sur le terrain. L'usage de la tour rectangulaire était, dès lors, le mieux adapté, dans la mesure



Cl. N. Faucherre.

Fig. 9 - Césarée, vue de la porte septentrionale, avec son talus remarquable.



Jean MESQUI

où il nécessitait moins de tailleurs de pierre spécialisés et d'appareilleurs.

Ainsi l'enceinte royale de Césarée utilisa-t-elle presque exclusivement des éléments défensifs d'inspiration régionale, alors que, paradoxalement, la mise en œuvre de canons architecturaux « métropolitains », intimement liés à la fortification royale française, fut réservée au Proche-Orient à des châteaux... non royaux.

LA TOUR MAÎTRESSE DANS LE PROGRAMME

Le XIII^e siècle a vu, dans les forteresses franques du Proche-Orient, s'imposer le concept de tour maîtresse, totalement inconnu dans la fortification byzantine ou musulmane. Parmi d'autres, les tours maîtresses rectangulaires de Giblet, Smar Jbail (Liban), Beaufort (Qal'at ash-Shaqif Arnun, Liban), Saône (Sahyun ; Qal'at Salah ad-Dîn, Syrie), Tortose, voire même l'église-tour maîtresse de Chastel-Blanc, sont les témoins de la façon dont les Croisés acclimatèrent en Orient l'élément fondamental traduisant leur modèle social en architecture¹⁴.



Cl. J. Mesqui.

Fig. 11 - Margat, vue de la tour maîtresse.

Durant le XIII^e siècle, les occasions furent moindres de transposer ce modèle, d'autant qu'il ne correspondait plus à la réalité vécue, le système féodal ayant laissé place à un autre modèle social, de guerre, reposant sur les armées constituées des Ordres. Ainsi, au Crac des Chevaliers, la tour maîtresse primitive laissa-t-elle la place à un ensemble constituant le « donjon », au sens médiéval du terme, comprenant l'ensemble des fonctions supérieures – logis du commandant (F), salle de commandement (G), dortoir des chevaliers

(H), formé par les trois tours regardant le sud et les bâtiments adossés (fig. 1 et 10).

À Margat, les Hospitaliers ressentirent néanmoins la nécessité de construire, dans les années 1230 vraisemblablement, une tour maîtresse circulaire formant proue devant un bâtiment à deux étages abritant les dortoirs des moines chevaliers (fig. 11 et 29). Il est intéressant de noter que cette tour fut construite sur un diamètre de 25 m, légèrement supérieur à celui de la tour circulaire d'Aigues-Mortes (22 m), mais inférieur à celui de la tour de Coucy (32 m), toutes deux édifiées dans les années 1230-1240. Pour autant, cette tour maîtresse de Margat ne ressemble en rien à ces tours « philippiennes » conçues pour être indépendantes du corps de place et marquer le pouvoir de leur possesseur ; intérieurement, elle accueille de très grandes et hautes salles carrées pourvues d'espaces de vie (latrines, garde-robes) qui lui assuraient la fonction de résidence du grand maître, au bout du bâtiment des dortoirs, et fonctionnant de concert.

La tour maîtresse de Montfort, œuvre des Teutoniques, fut édifiée dans un contexte de programme différent (fig. 32). L'examen du plan de cette forteresse construite à partir de 1227 environ, n'est pas sans rappeler celui de *Burgen* germaniques plaçant les bâtiments résidentiels derrière le bouclier d'un *Bergfried*, le tout sur l'étroit plateau sommital d'un éperon rocheux ; une enceinte de basse-cour complétait l'ensemble. Au plan du programme, on peut ainsi mettre en parallèle

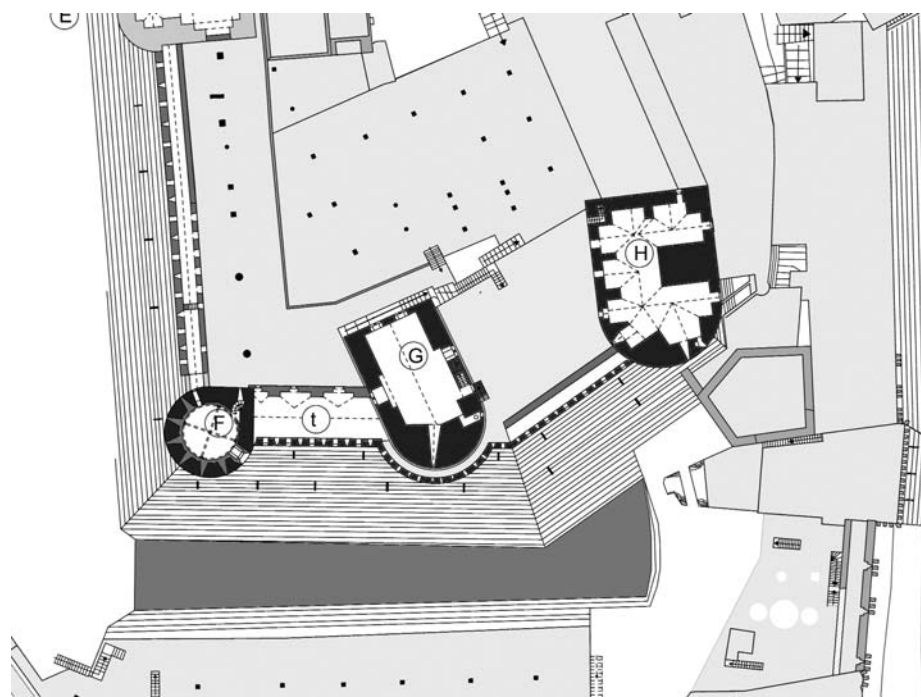
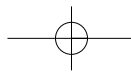


Fig. 10 - Crac des Chevaliers, plan des tours du front sud au niveau résidentiel (J. Mesqui).



LA FORTIFICATION DES CROISÉS AU TEMPS DE SAINT LOUIS AU PROCHE-ORIENT

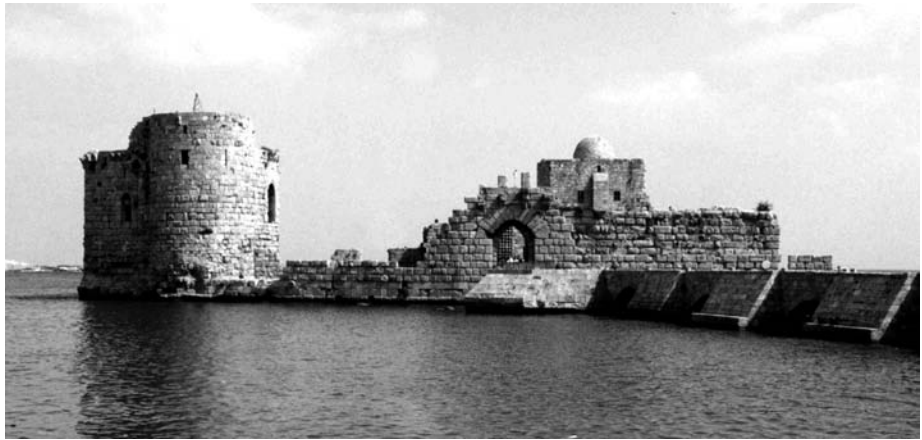
Montfort avec un château tel que l'Ortenberg, en Alsace – sans bien sûr qu'il y ait eu aucune relation entre deux. Toute l'ambiguïté de la tour maîtresse de Montfort repose sur le fait qu'elle possède un diamètre externe de 24 m, qui en faisait l'équivalent de Margat, tout en n'offrant intérieurement qu'une minuscule petite salle semi-circulaire révélant peut-être un premier parti moins ambitieux.

Le cas de Sidon est encore bien différent (fig. 12, 33 et 35). La construction primitive, lancée en 1227-1228, vit la réalisation de deux tours rectangulaires ; lors d'une phase ultérieure, l'une des tours fut détruite pour laisser place à une enceinte, alors que l'autre était intégrée dans un massif trapézoïdal pourvu d'une excroissance semi-circulaire. Il est probable que l'on peut voir dans le changement de parti l'effet de la campagne de reconstruction menée sous Saint Louis après la catastrophique razzia musulmane de 1253 ; pour autant, l'architecture visible de cette tour à partir de son premier étage est entièrement attribuable à des reconstructions postérieures, musulmanes, voire ottomanes, de telle sorte qu'on doit rester prudent sur l'attribution définitive.

ÉDIFICES RÉSIDENTIELS, CHAPELLES

Grandes salles et résidences

Durant le XIII^e siècle furent édifiées des grandes salles impressionnantes, qu'on peut le plus souvent mettre en relation avec les besoins des ordres chevaleresques. On connaît bien la grande salle du Crac, tant elle a été publiée en même temps que le château-vedette : bâtie au dehors de la « halle sans fin » primitive, elle offre trois travées de voûtes d'ogives retombant sur de magnifiques chapiteaux ornés de feuilles gothique d'Île-de-France. De plus, elle est précédée d'une superbe galerie de cloître également voûtée d'ogives, mélangeant heureusement les influences gothiques et les influences orientales (fig. 13). Cette salle fut, selon toute vraisemblance, bâtie à l'époque même où le roi était en Terre sainte – dans le but de l'accueillir ?



Cl. J. Mesqui.

Fig. 12 - Sagette-Sidon-Saïda, vue du Château de Mer depuis le quai. À gauche, la « tour maîtresse » avec sa saillie semi-circulaire. À droite, l'enceinte tardive des Templiers.

Une autre grande salle mérite l'intérêt, celle de Tortose, contemporaine ou légèrement antérieure, avec ses travées voûtées sur ogives formant une salle sur rez-de-chaussée servant de cellier, et ses grandes fenêtres géminées gothiques donnant sur la place intérieure du château des Templiers (fig. 14).

Le château de mer de Sidon offre, lui aussi, une grande salle qu'on peut attribuer aux Templiers, comme la précédente : elle prenait place sur un rez-de-chaussée voûtée d'ogives, dont quelques travées demeurent, la salle noble ayant malheureusement disparu, en même temps

que la chapelle sur laquelle on va revenir (fig. 15 et 35).

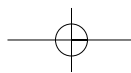
À Chastel-Blanc, la grande salle fut édifiée sur l'une des portes de l'enceinte ; il en demeure seulement un mur gouttereau, montrant qu'elle était pourvue de voûtes d'ogives retombant sur de curieux chapiteaux dont un au moins était orné d'une boule à la base. Peut-être s'agit-il ici de l'agrandissement du château attribué par un chroniqueur arabe à Saint Louis lui-même – attribution personnelle qui paraît assez douteuse (fig. 16 et 24).

Toutes ces grandes salles avaient pour but essentiel de permettre la réunion des



Cl. J. Mesqui.

Fig. 13 - Crac des Chevaliers, galerie de cloître de la grande salle.



Jean MESQUI

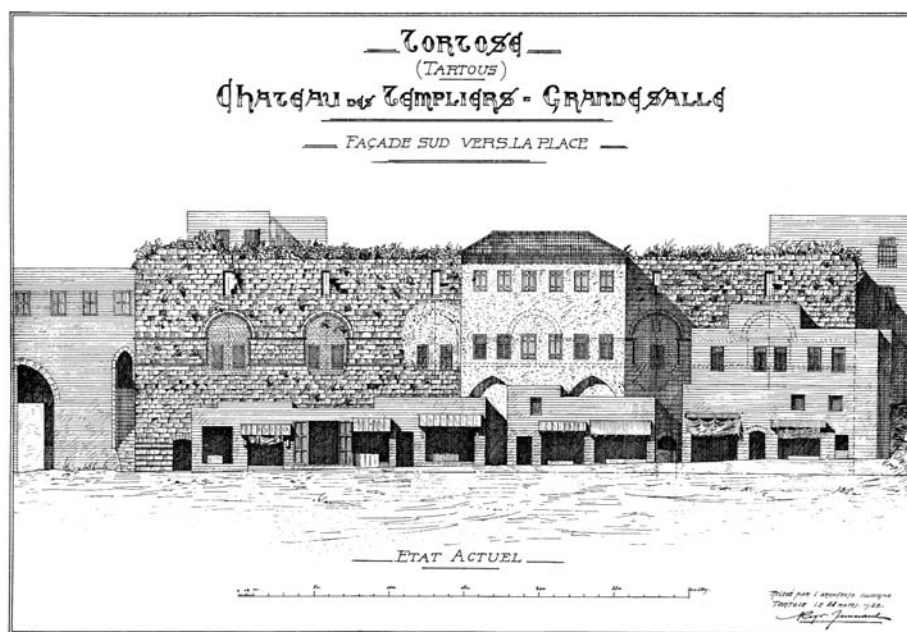


Fig. 14 - Tortose, la grande salle dans son état des années 1920 (relevé B. Jusserand publié par C. Enlart).

moines chevaliers assemblés dans ces forteresses dans un décorum moins fonctionnel et sombre que ne l'avaient été, au siècle précédent, les salles voûtées, parcimonieusement éclairées, longeant les murailles des édifices. On retrouve le même souci à Montfort, avec une grande salle à deux niveaux qui fut voûtée dans les années 1250.

Elles ne furent pas les seuls édifices résidentiels bâtis à cette époque. Le réaménagement de l'espace résidentiel du Crac, et tout particulièrement de la tour circulaire F, montrent que les maîtres d'ouvrage se souciaient également de s'offrir des espaces de vie somptueusement décorés (fig. 17). À vrai-dire, cependant, ces exemples sont rares – on ne trouve pas l'équivalent à Margat, par exemple, dans les nouveaux dortoirs des moines et la tour maîtresse – mais il est vrai qu'une grande salle joliment voûtée avait été édifée à côté de la porte d'entrée parée d'une belle fenêtre géminée à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle. Le cas de la « grande salle » de la tour sud de Chastel-Pèlerin est de la veine de la grande architecture du Crac, avec ses voûtes d'ogives retombant sur des chapiteaux remarquables, vraisemblablement conçue pour être le logis de la reine de France plutôt que d'être une grande salle à proprement dit (fig. 26).

Le château d'Arzur vient, de ce point de vue, apporter à nouveau un contrepoint : le plan de ce château traduit, sans l'ombre d'un doute, l'essence majeure du grand bâtiment formé par le « donjon » tel que nommé par nos confrères israéliens, et les deux ailes adjacentes malheureusement excessivement ruinées. Je pense que, contrairement à l'interprétation « militaire »

des auteurs, il faut interpréter cet ensemble majeur comme un ensemble à vocation civile, accueillant au-dessus d'un rez-de-chaussée utilitaire, une grande salle et une chapelle perpendiculaire – ce type de programme n'étant pas très différent de celui qui s'exprimait, des siècles plus tôt, au palais byzantin de Qasr Ibn Wardan, en Syrie. Et, sans chercher aussi loin, il pourrait aussi se retrouver dans le programme de la grande salle de Coucy, en France, avec sa chapelle perpendiculaire, au-dessus d'un rez-de-chaussée utilitaire servant de passage.

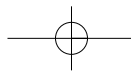
Les chapelles

On vient d'évoquer l'exemple d'Arzur pour signaler le cas d'une chapelle vraisemblablement intégrée au programme résidentiel, structurant celui-ci à la manière de Coucy. Dans la plupart des cas de châteaux fortifiés ou refortifiés au XIII^e siècle, une chapelle existait dès le XII^e siècle ; c'était le cas des grandes forteresses telles que le Crac ou Margat ; à Chastel-Blanc existait même une église fortifiée servant de tour maîtresse, à vrai-dire peut-être édifée seulement au début du XIII^e siècle, après le grand séisme de 1202 (fig. 24, 27 et 29).

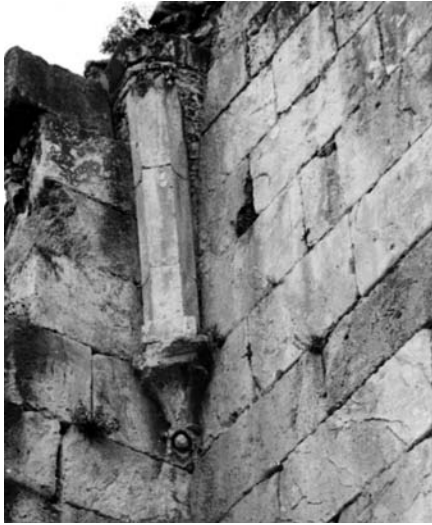


Cl. J. Mesqui.

Fig. 15 - Sidon, vue de l'ensemble résidentiel, depuis la tour maîtresse. De gauche à droite, la voûte du niveau inférieur de la grande salle, puis le passage de la porte, la salle voûtée qui supportait la chapelle, et la salle voûtée surmontée par une mosquée ottomane.



LA FORTIFICATION DES CROISÉS AU TEMPS DE SAINT LOUIS AU PROCHE-ORIENT



Cl. J. Mesqui.

Fig. 16 - Chastel-Blanc, chapiteau et ogive de la grande salle.

Il demeure cependant un certain nombre de sites où la chapelle fut construite, ou reconstruite durant le XIII^e siècle. Un bel exemple existe à Tortose, où cette chapelle templière demeure, avec ses voûtes d'ogives, comme une cour de jeux pour les immeubles avoisinants qui la regardent à travers son chevet éventré ; elle fut édifée de façon indépendante de la grande salle évoquée ci-dessus, vraisemblablement à la même époque, comme en témoignent les moulures de son portail (fig. 36).

À Sidon, la chapelle, monumentale, est identifiable au-dessus des tours C et D, flanquant la porte regardant la mer. Il n'en demeure que les bases des murs, ainsi que de certains piliers engagés avec leurs bases et leurs faisceaux de colonnes : elle était

formée par deux travées voûtées d'ogives aux chapiteaux du milieu du XIII^e siècle qu'on peut raisonnablement attribuer à la réoccupation templière du site après 1260, et non à la courte période de présence de Saint Louis à Sidon. Quoi qu'il en soit, cette chapelle était manifestement conçue, dans son programme, pour être connectée à la grande salle, deux passages pratiqués au-dessus de la voûte du passage d'entrée les reliant (fig. 15 et 18).

Une autre chapelle qui mérite d'être évoquée est celle qui fut édifée à Chastel-Pèlerin, également au milieu du XIII^e siècle, alors même qu'était surélevée l'une des grandes tours pour accueillir la « grande salle » : cette chapelle fut édifée sur plan dodécagonal, et pourvue de trois absidioles, deux d'entre elles, sur plan circulaire, encadrant la troisième de plan rectangulaire (fig. 25).

Enfin, l'on n'oubliera pas, bien sûr, la chapelle d'Arsur, déjà évoquée ci-dessus, que I. Roll propose de situer au-dessus du passage d'entrée perpendiculaire au grand bâtiment résidentiel ouest, pourvue d'une abside semi-octogonale.

LES ÉLÉMENTS DE LA DÉFENSE

Talus et gaines basses : la défense contre la sape

On a déjà eu l'occasion d'aborder ce sujet en évoquant Arsur, avec son corset remparé formant une enceinte extérieure.

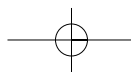
D'une façon bien plus générale, le problème de la protection des bases contre la sape était résolu au Proche-Orient par d'importants talus de base, dont l'un des exemples les plus anciens, dans la fortification franque, est celui du Crac des Chevaliers ; dans son épaisseur court une gaine de circulation à archères basse (fig. 1 et 27). Le même concept fut retenu à Césarée, dans l'enceinte construite par Saint Louis, pourvue d'un talus d'escarpe considérable (fig. 9).

Ces protections des bases des fortifications n'ont pas leur équivalent en Occident en ce qui concerne leurs dimensions, même si le talus de base y était quasiment la règle. On met parfois en avant la lutte contre les séismes pour en expliquer l'origine et l'ampleur ; on ne peut l'exclure, tout en notant que la rigidité supplémentaire apportée de cette façon aux monuments n'allait pas nécessairement dans le sens d'une meilleure capacité de résistance aux séismes. Plus fondamentalement, il me semble que ces talus constituaient une réponse à une capacité de plus en plus grande des armées adverses à pratiquer la sape et la mine. Il n'est que de relire le récit du siège du Crac en 1271, ou de celui de Margat en 1285, pour réaliser à quel point les armées musulmanes avaient développé l'art de la sape, pratiqué par des équipes spécialisées travaillant sur plusieurs fronts à la fois pour déstabiliser tout à la fois les murailles et les défenseurs. Ce sentiment se renforce lorsque l'on constate que le talus du Crac fut pourvu de galeries défensives permettant d'assurer une fonction de contre-mine.



Cl. J. Mesqui.

Fig. 17 - Crac des Chevaliers, chapiteaux de la tour F.



Jean MESQUI

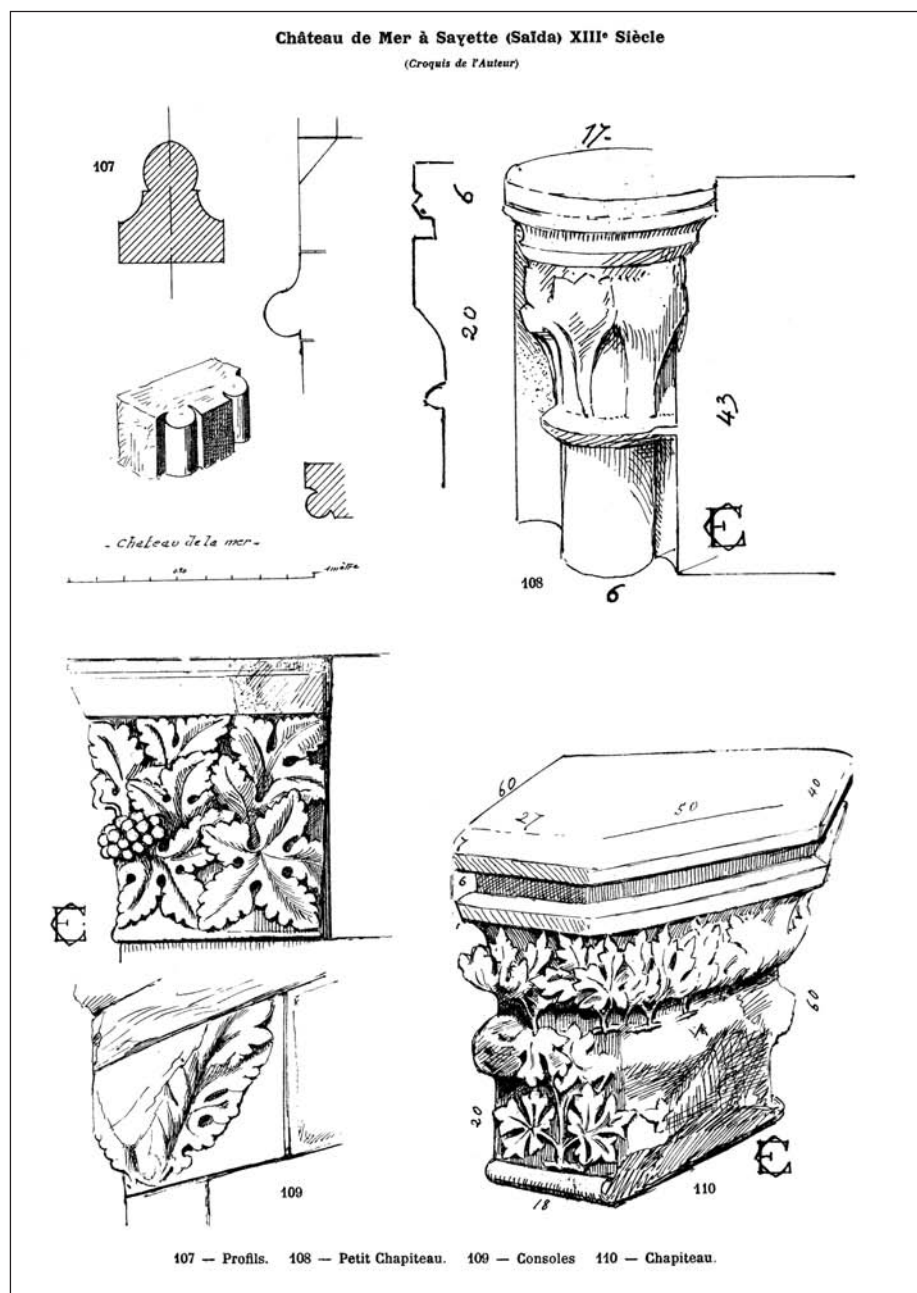


Fig. 18 - Sidon, chapiteaux du château de la Mer, dessinés par Camille Enlart.

On n'oubliera pas que, dans la majorité des cas, ces talus n'ont de massif que leur aspect extérieur : le plus souvent, ils consistent en une simple peau de maçonnerie revêtant l'escarpe taillée dans le rocher, comme au Crac, ou dans la terre, comme à Césarée. La fortification ayyoubide fut grande utilisatrice du procédé, les architectes des souverains n'hésitant pas à revêtir les flancs entiers des tells supportant leur forteresses, comme par exemple à Alep et à Harim ¹⁵.

Les talus de Césarée, sans doute les plus développés de la fortification franque au XIII^e siècle, résultent sans doute du processus constructif retenu lors du chantier d'urgence mené par le roi Saint Louis. Celui-ci fit édifier d'abord l'enceinte avec ses tours en fondation superficielle, sans se préoccuper de creuser les fossés ; dès lors que l'enceinte fut close, on commença de creuser les fossés au-devant de l'enceinte. Les revêtements de pierre des escarpes ne vinrent dès lors que s'appuyer aux tours et

aux courtines : leur statique était indépendante. Ceci répondait-il à un souci de meilleure défense, ou tout simplement à un phasage nécessaire en raison de l'urgence ? Quoi qu'il en soit, la formule retenue à Arsur n'est, en soi, pas si différente, si ce n'est que l'espace laissé entre l'enceinte principale et sa protection basse, ici une véritable enceinte remparée, était plus large.

La formule mise en place à Tortose d'une galerie basse à archères ceinturant la base de l'ouvrage, en l'occurrence la tour maîtresse, sans qu'il y soit prévu d'épaississement par un glacis plein, prouve bien que le souci majeur était d'écartier l'assaillant et de lui interdire d'accéder au noyau de la forteresse, ou à l'ouvrage proprement dit (fig. 19 et 36).

Les portes et leurs défenses

Paul Deschamps avait consacré, au siècle dernier, un article à la défense des portes dans les châteaux francs ¹⁶ ; on doit malheureusement revenir sur bien des points de cet article, où l'auteur, dans son enthousiasme pour l'œuvre des Croisés, avait attribué à ceux-ci la plupart des ouvrages reconnaissables aujourd'hui, alors qu'il sont dûs à des reconstructions postérieures. En particulier, son déterminisme concernant l'« adextrement » des entrées et la disposition des couloirs d'entrée en coude, ne saurait être aujourd'hui repris comme un fait démontré. Il semble au contraire que la construction franque au XII^e siècle a aménagé des portes assez classiques, pratiquées soit dans des tours-portes, comme à Saône, soit entre deux tours ou tourelles (Crac des Chevaliers), reprenant ainsi des usages plus anciens.

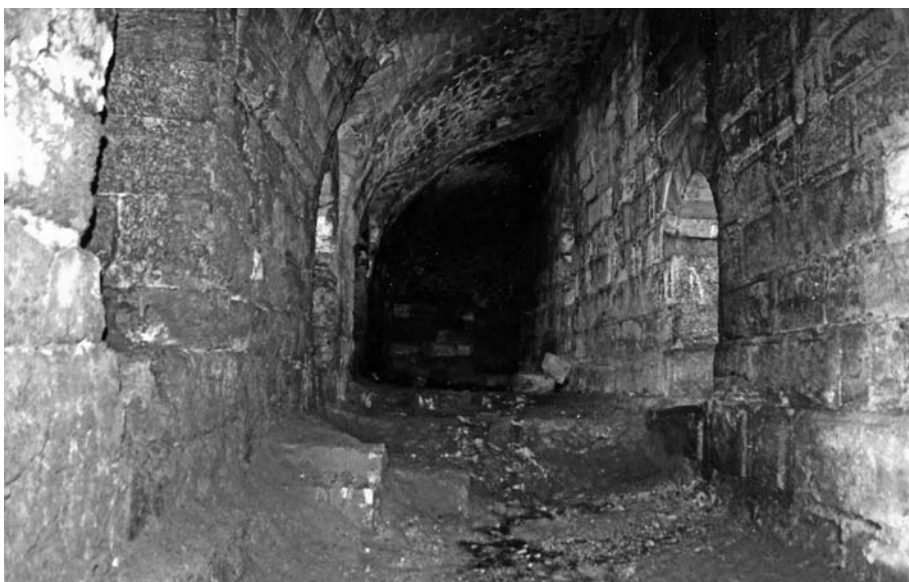
Les entrées des châteaux construits ou refortifiés au XIII^e siècle sont tout aussi variées dans leur mise en œuvre, celle-ci dépendant souvent de la topographie de l'enceinte dans laquelle elles sont pratiquées. On a vu qu'à Chastel-Pèlerin, il n'existe aucune entrée majeure, mais seulement des poternes dans les tours-portes de l'entrée, qui semblent répondre à des critères de fortification inspirés de l'Antiquité ; en revanche, chacune d'entre elles était protégée par une herse et un assommoir (fig. 25).

LA FORTIFICATION DES CROISÉS AU TEMPS DE SAINT LOUIS AU PROCHE-ORIENT

Au Crac, les portes pratiquées au XIII^e siècle l'ont été dans une tour-porte (tour A), voire directement dans l'enceinte, sans protection (porte d) ; dans chacun des cas, une herse protégeait le passage droit (fig. 21 et 27). À Margat, la tour d'entrée commune au château et à la basse-cour, construite dans la seconde moitié du siècle, pourvue de herse et bretèche, offrait un passage perpendiculaire menant de part et d'autre au château et à la basse-cour (fig. 29).

À Sidon, la porte principale (porte de Mer), est le fruit d'une accumulation de défenses qui résultent de l'histoire constructive du château ; dans son état final, cette porte, située entre deux saillies rectangulaires, présentait des défenses constituées par la succession d'un assommoir, d'une première herse, d'un second assommoir, puis d'une seconde herse, et sans doute de deux paires de vantaux au revers. Mais on ne saurait évidemment en faire un paradigme, cette « sur-fortification » résultant de l'histoire (fig. 33).

Les portes de Tortose et de Césarée révèlent, en revanche, des spécificités qui les font relever de la théorie de P. Deschamps. À Tortose, il s'agissait d'une tour-porte rectangulaire, le grand axe perpendiculaire à la courtine ; la porte située dans le flanc gauche était protégée par une herse et un assommoir, donnant



Cl. J. Mesqui.

Fig. 19 - Tortose, vue intérieure de la galerie ceinturant la tour maîtresse.

Cl. C. Enlart, début XX^e siècle.

Fig. 20 - Tortose, vue intérieure de la porte principale, aujourd'hui transformée en mosquée.

dans une grande salle voûtée sur ogives retombant sur des consoles murales, défendue vers l'extérieur par des archères à niche. L'entrée dans la ville s'effectuait par le petit mur de fond, ayant obligé l'entrant à suivre un coude pour pénétrer dans la forteresse (fig. 20, 21, 36 et 37).

Le même parti a été retenu dans deux des portes de Césarée, construites par Saint Louis, si ce n'est que le grand axe des portes était parallèle à l'enceinte, et non perpendiculaire comme à Tortose. Ici

également, une herse et un assommoir protégeaient l'entrée, conduisant à une grande salle voûtée d'ogives retombant sur des chapiteaux dont beaucoup sont conservés ; il fallait marquer un coude pour pénétrer ensuite dans l'enceinte, après avoir franchi des vantaux (fig. 21).

Ce type de dispositifs, où l'entrée n'est pas ménagée directement dans la courtine ou dans la face frontale d'une tour-porte, mais percée dans la face d'une tour flanquant la courtine de façon à être cachée, était déjà présente au château Hospitalier de Belvoir, dans la tour-porte d'entrée, dès les années 1170¹⁷ ; on peut classer dans cette catégorie la tour-porte A bâtie au début du XIII^e siècle au Crac des Chevaliers (fig. 21).

Le développement des tours-portes de Tortose et de Césarée, soit longitudinalement, soit perpendiculairement, en fait des exceptions dimensionnelles dans la fortification franque du XIII^e siècle, à vrai-dire extrêmement proches dans leur conception des entrées des châteaux construits par les Musulmans à l'époque ayyubide depuis la fin du XII^e siècle, comme la porte de la citadelle de Damas, ou celle d'Alep, celle de Bosra et tant d'autres encore (fig. 21). Il va de soi que ceci ne signifie en aucune façon qu'il y ait eu influence réciproque, d'autant que, dans la majorité des cas, les Musulmans

Jean MESQUI

allaient jusqu'à bâtir des tours symétriques autour d'un passage fictif, comme dans la fortification traditionnelle, mais plaçaient l'entrée dans une face non vue. Les Croisés, à Tortose et Césarée, se contentèrent de tours-portes ; on en trouve l'équivalent, de bien moindre dimension, à la fin du XIII^e siècle à la porte Saint-André de Carcassonne.

Mais, plus généralement, de cette évocation des portes du XIII^e siècle au Proche-Orient, on retiendra aussi que l'utilisation de la formule, classique depuis Philippe Auguste en Occident, de portes situées entre deux tours semi-circulaires à passage axial fut extrêmement peu pratiquée – Arsur doit en être l'un des rares exemples¹⁸. Que doit signifier cette divergence notable ?

J'ai déjà eu l'occasion de noter que la fortification franque du XII^e siècle n'avait pas encore pris en compte la « mode » du passage coudé, avec accès dans un flanc perpendiculaire à la courtine. Ainsi, la porte originelle du Crac est située entre deux petites tours rectangulaires, avec passage axial non coudé. D'ailleurs ceci correspondait également à l'usage antique présent dans ces territoires, la plupart des enceintes byzantines présentant des portes encadrées de deux tours à passage axial non coudé. C'est bien au XIII^e siècle que se produisit, au Proche-Orient, la mutation conduisant, dans les châteaux francs, à privilégier la tour-porte à passage coudé ; au point que dans une enceinte urbaine royale comme Césarée, il n'est fait aucune référence au paradigme « continental ».

Le manque d'enthousiasme évident des Croisés pour l'utilisation de la formule des portes axiales à deux tours au XIII^e siècle quasiment de règle en Europe, ne peut s'expliquer que par cet engouement pour l'usage du passage coudé qui rendait l'usage des deux tours semi-circulaires peu fonctionnel et peu utile ; il est amusant ainsi de constater que, dans l'enceinte du Caire construite par Saladin dans les années 1180, les portes à deux tours sont un faux-semblant, cachant derrière le passage axial entre les deux tours une véritable tour-porte d'axe perpendiculaire¹⁹.

Cette spécificité proche-orientale du XIII^e siècle fait de la porte d'Arsur un véritable cas à part, seul exemple d'application dans la fortification franque d'utilisation d'une porte de modèle continental. À vrai-dire, ceci ne fait que confirmer l'importance de la découverte du site par nos collègues israéliens, dont nous avons déjà remarqué plus haut les spécificités.

Quant aux poternes desservant les fossés, on a déjà eu l'occasion des les évoquer à Chastel-Pèlerin, où elles sont un élément constitutif du dispositif de défense de la forteresse. Ici encore, l'idée n'était sans doute pas neuve : dès le XII^e siècle, en en trouve des exemples, comme à Giblet (Jbail, Liban), dans les tours carrées flanquant le château, ou à Césarée, de façon régulière, de telles poternes sont percées perpendiculairement à l'enceinte. Elles étaient sans doute conçues pour des buts défensifs, autorisant les sorties, voire, dans un cas très élaboré comme Chastel-Pèlerin, des successions de sorties et de rentrées dans la forteresse. Mais on ne peut exclure, plus prosaïquement, qu'elles aient été liées également à l'usage civil de ces forteresses, afin d'éviter, en temps de paix, de longs trajets pour l'entretien et le curage des fossés.

Archères, gaines hautes et chemins de ronde superposés

Dès le dernier tiers du XII^e siècle, la défense active par des archères percées dans les murs – et non pas seulement dans les hauts de courtines et de tours, avait fait son apparition, dans la fortification franque comme dans la fortification

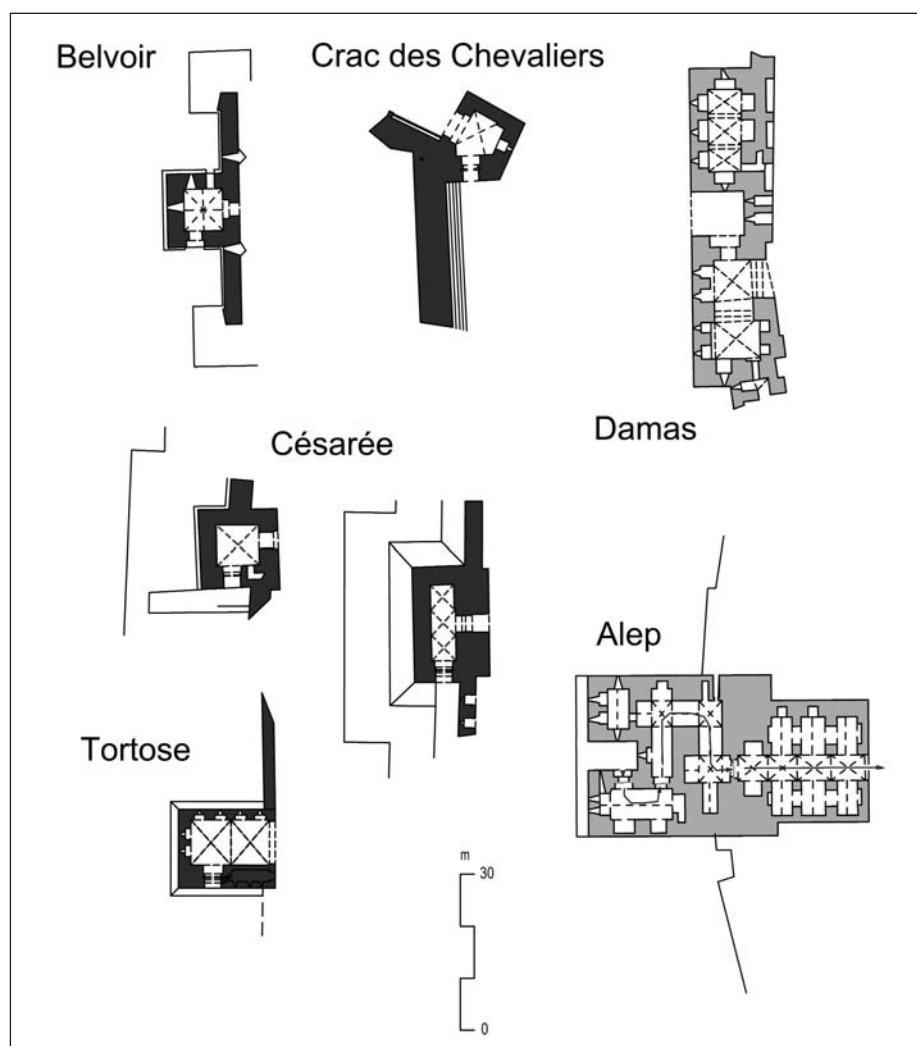


Fig. 21 - Plans de portes du XIII^e siècle : en noir, portes de châteaux Croisés ; en gris, porte de châteaux musulmans (pl. J. Mesqui).

LA FORTIFICATION DES CROISÉS AU TEMPS DE SAINT LOUIS AU PROCHE-ORIENT

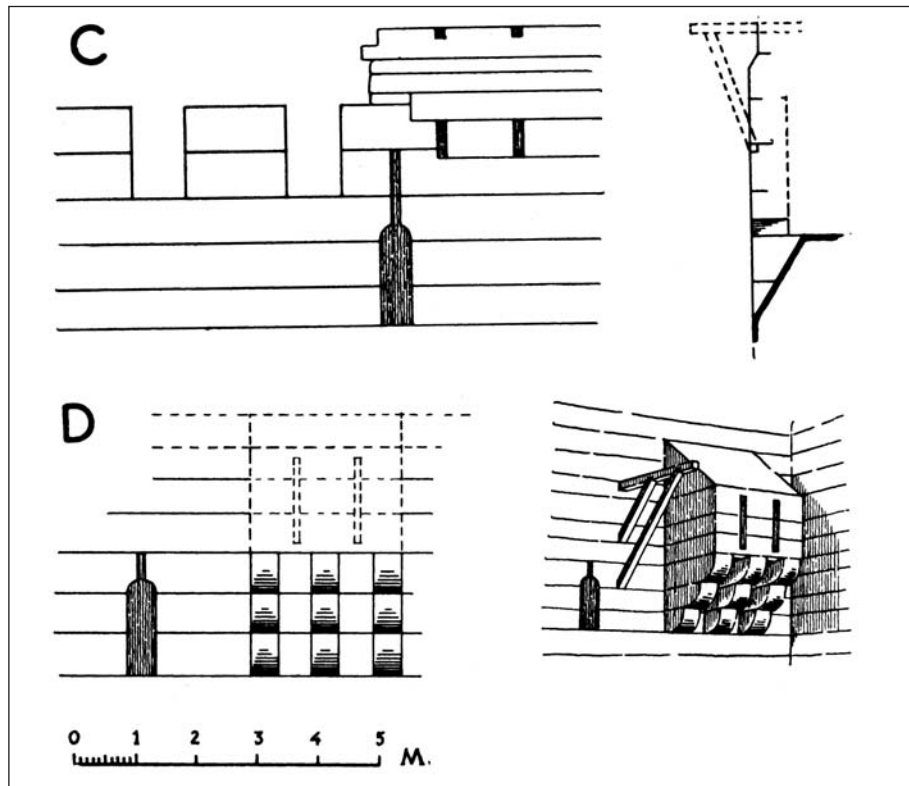


Fig. 22 - Chastel-Pèlerin, archères à étriers, hourds et bretèches (dessin C.N. Johns).

musulmane ; on pourrait citer ainsi, parmi d'autres, les archères de Belvoir, d'un côté, ou celles du Caire, de l'autre. Dès cette époque, les archères musulmanes étaient pratiquées au fond de niches améliorant l'accessibilité de la fente de tir pour le tireur et sa protection, alors que les quelques proto-types d'archères franques de l'époque semblent avoir été ménagées avec des ébrasements triangulaires simples ; encore faut-il nuancer cette affirmation, si l'on examine les archères de Saône.

La fortification franque, dès le début du XIII^e siècle, reprit à son compte les archères sous niche, au demeurant couramment pratiquée en Occident dans la fortification Plantagenêt. Paul Deschamps avait correctement déduit de son étude des forteresses que seules les archères franques furent, en général, pourvues de fentes à plongée ; peut-être les archers musulmans jugeaient-ils superflus ce genre d'aménagements. Il en va de même de l'usage des étriers à la base des fentes de tir, qui relèvent de la même volonté d'optimiser l'usage de l'archère pour la protection des bases des tours ou des courtines : ce genre de dispositifs fut extrêmement

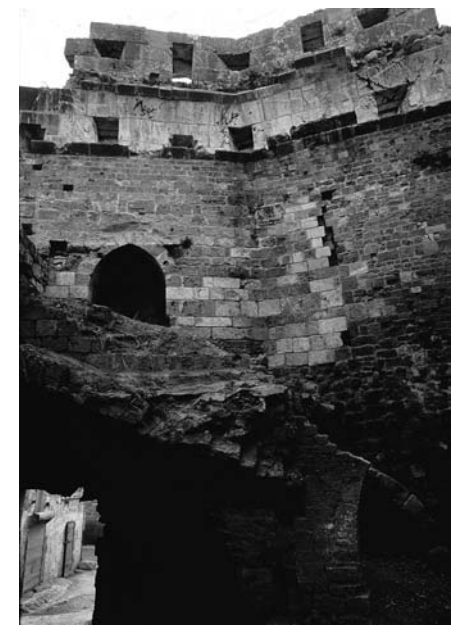
rarement utilisé dans la fortification proche-orientale²⁰.

Dans les grandes forteresses où ils sont identifiables (Crac, Margat, Sidon, Tortose) [fig. 28, 31, 34 et 38], ces étriers, triangulaires, carrés ou rectangulaires, paraissent bien constituer une sophistication attribuable à la seconde moitié du XIII^e siècle – ceux de Chastel-Pèlerin (fig. 22) étant peut-être plus anciens et attribuables à la première campagne de 1218 ; leur rareté, comparée à leur fréquence en Occident à la même époque, tant dans la fortification Plantagenêt dès la fin du XII^e siècle que dans la fortification d'inspiration philippine à compter des années 1230, montre à quel point les phénomènes de mode furent prédominants dans l'architecture dite militaire²¹.

Dans certains cas, ces archères sont desservies par des galeries voûtées intramurales appelées « gaines ». Le concept en est ancien, puisqu'on le relève fréquemment dans l'architecture byzantine, voire hellénistique ; le but était sans doute tout à la fois défensif, améliorant la mobilité des défenseurs, et de confort dans des pays où

le soleil et la chaleur étaient omniprésents. On a déjà identifié de telles gaines dans certains talus de base ; il en a existé d'autres, superposées, dans les courtines, comme par exemple au Crac. À Césarée, les tours-portes possédaient de telles galeries d'archères en entresol sur le niveau d'accès, de grandes baies permettant de surveiller celui-ci ; certaines tours, comme la tour nord-est, possédaient également de telles galeries en entresol. Ce type de dispositifs est beaucoup plus fréquent au Proche-Orient qu'en Occident ; pour autant, il en existe quelques exemples contemporains et remarquables en France (Le Coudray-Salbart en est le plus représentatif)²².

Une autre caractéristique de la défense active par archères est l'utilisation systématique des chemins de ronde superposés. Ils apparaissent dès le XII^e siècle au sommet des tours (Saône, Chastel-Blanc), où le chemin de ronde classique à créneaux et merlons percés d'archère court sur un niveau d'archères à niches. Il est plus rare de les trouver dans les courtines des châteaux francs, alors que ce fut quasiment un élément obligé de la fortification musulmane ; on remarque cependant à Tortose, dans la courtine la plus récente (courtine G), un double niveau de circulation à archères tout à fait remarquable (fig. 23).



Cl. J. Mesqui.

Fig. 23 - Tortose, vue des deux chemins de ronde superposés de la courtine G.

Jean MESQUI

Bretèches de chemins de ronde

Un dernier aspect intéressant concernant les modes défensifs propres au Proche-Orient est la façon dont les constructeurs mirent en œuvre le tir fichant depuis le haut des courtines. On sait qu'en Occident, celui-ci était assuré par le biais de hourds de bois continus, dont on relève fréquemment la trace grâce aux trous de boulin destinés aux poutres de support.

La fortification du Proche-Orient ne semble pas avoir utilisé le hourd – en tout cas, les traces d'une telle utilisation sont quasi inexistantes, si l'on excepte peut-être l'exemple fourni par C.N. Johns concernant Chastel-Pèlerin (fig. 22). En revanche, comme Paul Deschamps l'avait parfaitement remarqué au Crac, on voit apparaître au XIII^e siècle une utilisation de la bretèche en encorbellement sur deux à trois consoles permettant l'utilisation du merlon à couvert pour le tir fichant. Très utilisée au Crac, ce type de défenses le fut également à Chastel-Pèlerin ; pour autant, la disparition – ou le remplacement à l'époque musulmane – de très nombreux couronnements de courtines et de tours, empêche de connaître la diffusion de tels dispositifs.

*
* *
*

En guise de conclusion à ce rapide survol, on ne peut manquer d'insister sur le caractère très peu normatif de la

fortification proche-orientale au XIII^e siècle, qui se nourrit d'influences très diversifiées, sans que l'on puisse y déceler une présence prédominante de l'influence « métropolitaine », pour autant que cet adjectif ait un sens dans le contexte. Il est amusant, de ce point de vue, de constater que la seule enceinte construite par Saint Louis dont il demeure quelques restes soit, à l'exception des voûtes d'ogives et de leurs chapiteaux, entièrement marquée par des courants exclusivement proche-orientaux, alors que c'est dans un château « privé », celui d'Arsur, déjà achevé lorsque le roi arriva en Terre sainte, que s'affirme le plus l'influence de modèles occidentaux.

Si l'on cherche à caractériser les différences majeures qui purent exister entre les forteresses du Proche-Orient et leurs homologues occidentales, on peut retenir :

- la prégnance des talus de base, conçus comme d'énormes surfaces de maçonnerie ;
- la conception des portes, privilégiant les entrées perpendiculaires à la courtine et les passages coudés ;
- la multiplication des galeries de défense à archères, permettant une descente rapide de celles-ci.

Ces différences tiennent aux contextes très différents qui prévalaient en Europe et au Proche-Orient. Sans vouloir caricaturer outre mesure, on pourrait dire que plus le temps avançait dans le XIII^e siècle en Europe, moins le château avait à s'y

confronter à un contexte guerrier permanent, et à y subir des sièges lourds ; au contraire, plus le temps avançait au Proche-Orient, et plus le château devenait un fort occupé par une garnison spécialisée soumise à un risque quasi permanent de siège par des troupes aguerries et redoutablement efficaces.

Cette mise en relation entre les architectures déployées de part et d'autre de la Méditerranée incite à revisiter avec plus de réalisme la question des sophistications introduites progressivement durant le XIII^e siècle en Europe, tout spécialement en France et en Grande-Bretagne. Si l'évolutionnisme positiviste conduit souvent à mettre ces sophistications (recherche de plans novateurs polygonaux, en éperons ou en amande, complexification des sas d'entrée, étriers d'archères, etc.) en relation directe avec une évolution de l'art de la guerre, la réalité de la fortification du Proche-Orient invite à relativiser cette interprétation trop directe, et à réintroduire des aspects plus subjectifs liés à la symbolique du pouvoir.

Le château d'Arsur montre clairement l'assimilation entre un type d'architecture – l'architecture « philippienne » déployée en Europe, et une symbolique de pouvoir direct de type féodal, voire même d'essence royale ; Jean d'Ibelin, en construisant ce château hors normes au Proche-Orient, a vraisemblablement voulu affirmer sa puissance de grand seigneur et grand officier royal, alors que les ordres de Chevaliers construisaient des casernes enfermées dans des carapaces militaires.

ANNEXES

Notices sur certains sites présentant des constructions du XIII^e siècle.

Chastel-Blanc (Safitha, Syrie) [fig. 16 et 24]

Le château de Chastel-Blanc a été étudié par le baron Rey et par Paul Deschamps dans le dernier volume de sa trilogie²³. Ce dernier auteur considérait que le site dut passer en possession des Templiers vers 1170, après le séisme qui ravagea toute la Syrie du nord ; il était, en tout cas, en leur possession en 1228, 1241 et 1243. Le géographe Ibn Shaddad rapporte que le roi Saint Louis fit augmenter les défenses du site, qu'il jugeait de superficie trop réduite, en particulier dans sa partie méridionale ; on peut s'interroger cependant sur cette attribution, le roi n'ayant jamais franchi les limites du strict royaume de Jérusalem, tout en retenant cependant le fait que le site fut agrandi à cette époque²⁴.

Le château a été totalement absorbé dans l'urbanisation de toutes époques, de telle sorte qu'il n'est plus facile de reconnaître les vestiges sur la totalité de leur étendue, comme le baron Rey les avait connus – déjà gagnés par l'urbanisation ottomane. L'enceinte ovoïdale comporte des restes non négligeables, conservant la

base de murs à glacis marqués de saillies rectangulaires plus ou moins prononcées ; pour autant que l'on puisse en juger, ces murailles en appareil à bossages pourraient dater de la seconde moitié du XII^e siècle.

Au centre du château, demeure l'église-tour maîtresse rectangulaire (A) qui constitue un *unicum* au Proche-Orient, présentant un rez-de-chaussée dénivelé sur citerne accueillant l'église castrale, un niveau voûté d'arêtes percé d'archères, au-dessous d'une terrasse à double niveau de chemin de ronde. Paul Deschamps considérait cette tour comme un édifice du dernier tiers du XII^e siècle, notant, à la suite de Camille Enlart, qu'il aurait pu faire l'objet d'une reconstruction à l'identique après le grand séisme de 1201-1202²⁵.

Un second élément attire aujourd'hui l'attention du visiteur, puisque situé sur le chemin d'accès moderne au château : il s'agit du reste de la grande salle B, située à l'est de la forteresse, dont ne subsiste malheureusement que le mur intérieur. Ce bâtiment rectangulaire très irrégulier enjambait un des deux passages d'entrée à

la forteresse, dont demeure la porte intérieure située au rez-de-chaussée. Il se composait de deux niveaux voûtés d'ogives retombant sur des culots, et sa salle supérieure était éclairé par de vastes fenêtres en tiers-point du côté intérieur de la place. L'une de ces consoles du premier étage a été heureusement conservée ; elle date sans l'ombre d'un doute du milieu du XIII^e siècle et permet d'attribuer la construction de cette grande salle à l'époque de Saint Louis.

Chastel-Pèlerin (Athlit, Israël) [fig. 2, 22, 25 et 26]

Chastel-Pèlerin a été superbement publié par C.N. Johns en 1947, après plusieurs campagnes de fouilles²⁶. On sait qu'il a été construit en un temps très bref, en 1218-1219 – au moins était-il défendable en 1219, puisque Al 'Adil renonça à l'assiéger tant il apparaissait imprenable. L'entreprise fut entamée par un chevalier flamand, Gauthier d'Avesnes, qui y consacra d'importants deniers personnels, par les chevaliers Teutoniques et les Templiers, ainsi que par de nombreux pèlerins à qui il dut son nom ; dès 1218, l'essentiel de ses défenses à l'est était achevé, ainsi que la cour haute qui dessine un quadrilatère abrité par les murailles orientales.

Il est probable que les nombreuses halles voûtées situées à l'arrière de la forteresse, côté mer, ne furent construites que progressivement, comme celles qui formaient le front nord au devant de la cour intérieure. Camille Enlart jugeait ainsi que les quelques vestiges de sculpture de la curieuse chapelle circulaire A dataient vraisemblablement du milieu du XIII^e siècle, et C.N. Johns était tout aussi affirmatif²⁷ ; il reste utile de rappeler que la reine Marguerite de Provence s'y retira en 1250-1251 pendant que Saint Louis était à Acre, et qu'elle y accoucha de Pierre de France, comte d'Alençon.

Le front majeur, à l'est, était défendu par deux enceintes coupant la presqu'île. L'enceinte externe était flanquée par trois tours rectangulaire (C-C-C) à deux niveaux voûtés en berceau, sous terrasse

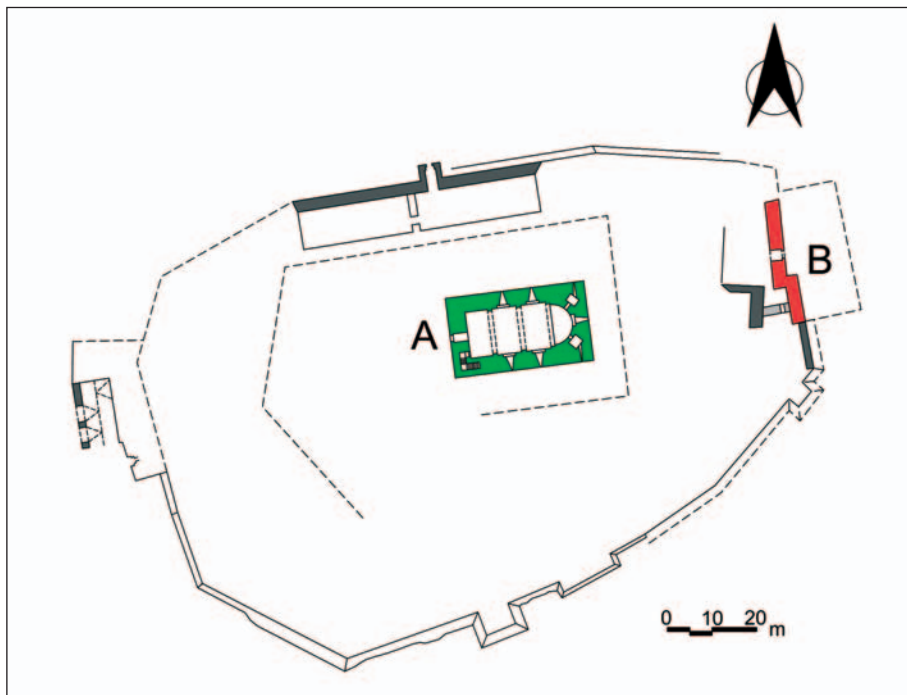


Fig. 24 - Chastel-Blanc, plan, d'après Coupel (dessin J. Mesqui).

Jean MESQUI

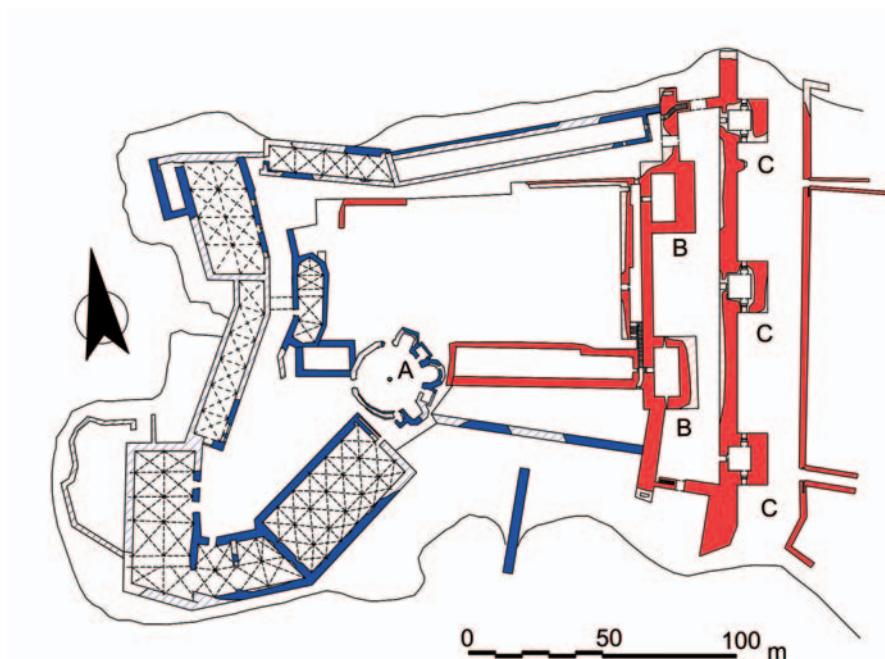


Fig. 25 - Chastel-Pèlerin, plan du château (dessin J. Mesqui d'après C.N. Johns).



Cl. C.N. Johns.

Fig. 26 - Chastel-Pèlerin, vue de la tour B nord.

crénelée ; elle était précédée par un fossé qui servait de chemin d'accès. En effet, deux rampes descendantes venant de la terre ferme y conduisaient, chacune d'entre elles protégée par une porte à barre coulissante. La particularité des tours est de posséder chacune deux poternes dans leurs flancs, protégées par une herse et un assommoir ; elles constituaient les accès à la lice depuis la terre ferme et le fossé, alors que la lice elle-même était accessible par deux autres portes au nord et au sud depuis la mer.

La seconde enceinte était défendue par deux massives tours rectangulaires (B-B) dont Olivier le Scholastique indique qu'elles possédaient deux niveaux, voûtés en berceau brisé ; le seul accès à cette enceinte se situait au nord, et un large couloir voûté en berceau brisé desservait l'arrière de ces deux tours.

La tour sud fut surélevée d'un étage très haut, ce qui doubla quasiment son élévation, contenant une seule salle couvertes d'une double voûte octopartite

retombant sur un pilier central ; elle est très ruinée, mais conserve encore un ensemble de chapiteaux remarquablement sculptés, deux têtes humaines de dimension colossale, et un groupe de trois têtes humaines plus petites. Cette sculpture date du milieu du XIII^e siècle.

Cette « grande salle », comme on l'appelle généralement, n'avait pas, malgré sa hauteur, les dimensions nécessaires à une grande salle de Chevaliers, comme il s'en bâtit au Crac ou à Tartous ; bien plus vraisemblablement, il s'agit d'une « grande chambre », et son décor permet de penser qu'elle fut créée dans le contexte de présence royale sur le lieu.

Au plan des éléments défensifs, bien peu demeure, en raison de la destruction systématique de tous les hauts du château. On note cependant que les étages inférieurs étaient, suivant une tradition romane bien établie et conservée encore en 1218, très peu adaptés à une défense active. C.N. Johns a fourni, en revanche, les élévations d'archères de couronnement, pratiquées sous des niches, et, fait plus intéressant encore, supportant un niveau de chemin de ronde au-dessus des voûtes profondes de ces niches. Plus intéressant encore, il a noté les vestiges, dans la première enceinte, de fentes d'archères percées d'étriers à la base en bêche aux angles supérieurs arrondis.

Le Crac des Chevaliers (Qal'at al Hosn, Syrie) [fig. 1, 10, 17, 27 et 28]

L'identification des différentes phases de construction du Crac des Chevaliers au XIII^e siècle nécessite une relecture critique complète du château, que j'ai menée dans les années 1994-2000²⁸. Cette relecture conduit à une révision drastique des propositions de datation de Paul Deschamps, avec des attributions plus tardives que celles qu'il proposait en son temps.

L'évolution continue de cette forteresse au long des années 1160-1270 recèle plusieurs grandes époques. La première, celle de la fondation, consiste dans le noyau central de la forteresse, constitué par un château « à double peau », dit encore à « halle sans fin » (*endlose Halle*, suivant le terme inventé par Thomas Biller), achevé à la fin des années 1180

LA FORTIFICATION DES CROISÉS AU TEMPS DE SAINT LOUIS AU PROCHE-ORIENT

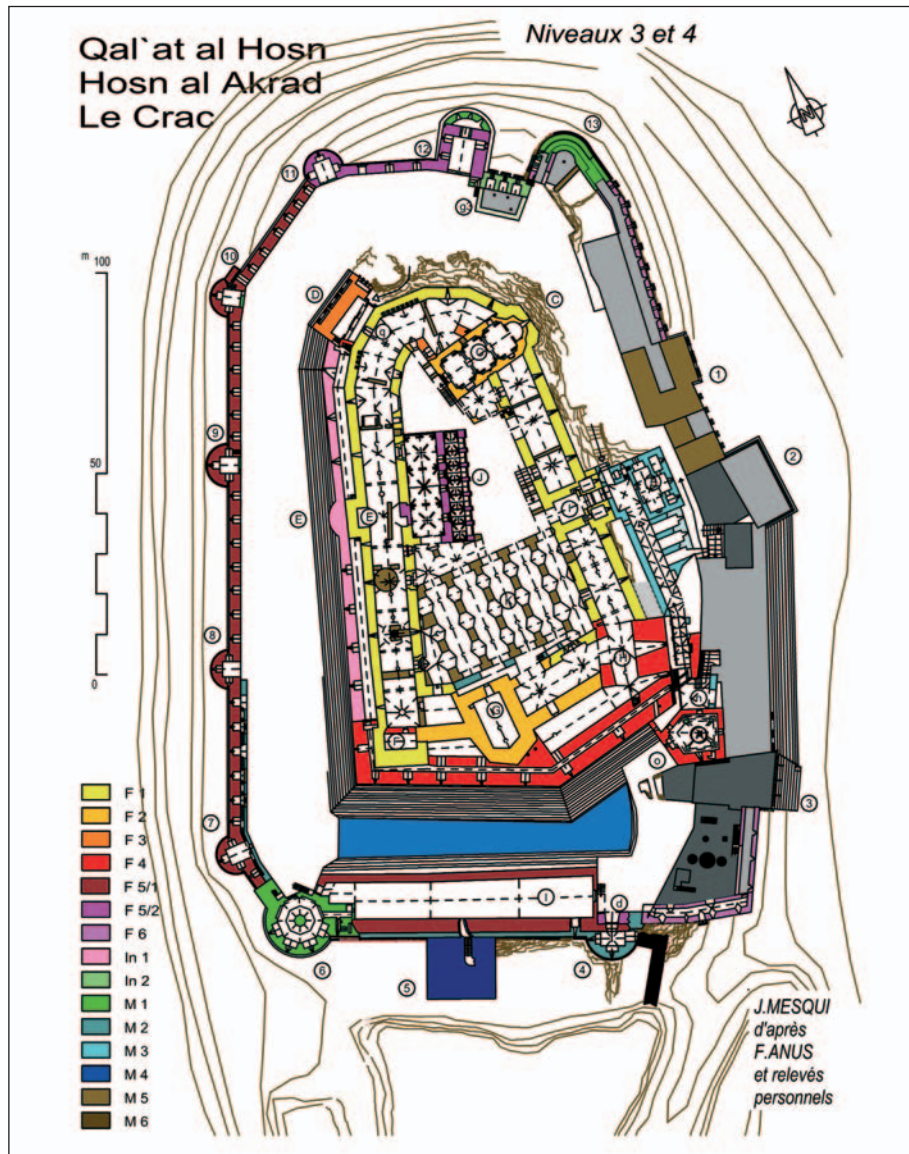


Fig. 27 - Crac des Chevaliers, plan général (plan d'après Anus et relevés J. Mesqui).

avec sa tour maîtresse et sa chapelle flanquantes.

Dans une seconde phase, probablement après le séisme de 1202-1203, ce noyau fut considérablement renforcé par le fameux glacis qui garnit ses faces ouest et sud, d'où émergent quatre tours circulaires à archères.

Dans une troisième phase seulement, les Hospitaliers lancèrent la construction d'une enceinte extérieure : c'est cette phase qui nous intéresse ici. On sait, grâce aux travaux de Paul Deschamps, que deux indices corroborent l'existence d'un grand chantier de fortification dans les années 1255-1265 : l'inscription de Nicolas

Lorgne qui concerne la partie nord de l'enceinte (tours 11 et 12), et l'exemption de dîmes en 1255 en raison des importantes charges de construction.

Selon toute probabilité, le chantier se déroula dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, depuis la porte sud (porte d) en direction des tours 7, 8, 9, 10 qui sont très homogènes dans leur facture. Sous Nicolas Lorgne, dans une nouvelle étape, furent construites les tours 11 et 12 ; l'enceinte fut probablement complétée ensuite sur sa face est par les courtines à gaines de circulation superposées dont Paul Deschamps pensait, un peu injustement, qu'elles étaient le résultat d'une

construction réalisée à la hâte, en raison de leur appareil moins soigné, alors qu'elles témoignent incontestablement d'un souci de conception très pointu.

Les trois campagnes de construction, assez nettement différenciées, se caractérisent de la façon suivante :

- Campagne 1 : tours 7 à 10 et courtines intermédiaires. Tours circulaires à un étage voûté en berceau ouvert à la gorge, pourvues d'archères sous niche pourvues d'étriers triangulaires à la base ; le chemin de ronde des terrasses était garni de bretèches protégeant les créneaux, des archères à étrier perçant les merlons.

- Campagne 2 : tours 11 et 12. La tour 11, du même modèle que les précédentes, la courtine 11-12 et la tour 12, rectangulaire, possèdent des archères pourvues d'étriers semi-circulaires ou rectangulaires. Cette tour 12 avait pour objet de flanquer la petite porte g, sans doute reconstruite à l'époque musulmane alors que la tour elle-même était renforcée par un appendice en arc de cercle.

- Campagne 3 : courtines 13-1 et saillant 3-4. Lors de cette campagne furent construites des courtines présentant trois à quatre niveaux de gaines de circulation superposées, toutes pourvues

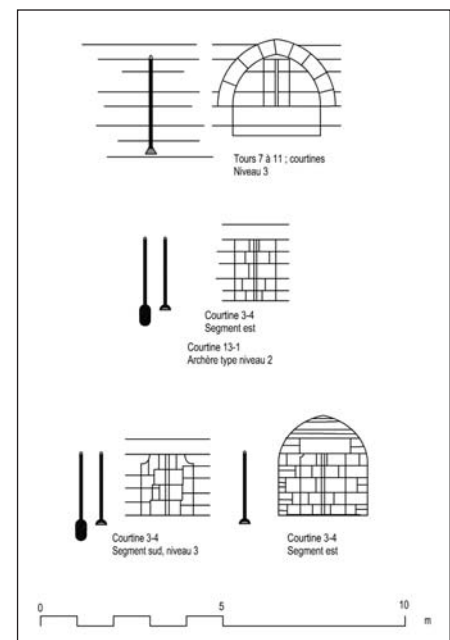


Fig. 28 - Crac des Chevaliers, relevé des archères (campagnes XIII^e siècle franques) [relevés J. Mesqui].

Jean MESQUI

d'archères à étriers semi-circulaires, voire même circulaires ou ovoïdaux ; comme dans les ouvrages des campagnes 1 et 2, les créneaux étaient garnis de bretèches sur deux consoles.

Les constructions menées au Crac durant la période considérée ne se limitèrent pas au champ de la fortification. En effet, les Hospitaliers construisirent à neuf la grande salle du Crac, avec sa fameuse galerie de cloître, et remodelèrent la tour F et le logis adjacent pour aménager une résidence somptueusement décorée. Paul Deschamps, et après lui Henri-Paul

Eydoux, ont mis en exergue ces réalisations comme de superbes exemples d'architecture et de sculpture gothiques d'Île-de-France – non sans influences orientales dans le décor des moulurations.

Margat (Qal'at al Marqab, Syrie) [fig. 11, 29, 30 et 31]

Le Margat a été étudié par Paul Deschamps dans le troisième et dernier volume de sa trilogie, de façon assez sommaire sur le plan archéologique²⁹. Malgré la nouvelle analyse que j'ai menée sur ce

site, il mériterait une étude nouvelle détaillée, d'autant que des travaux de dégagement récents, menés sans surveillance archéologique, ont révélé, et révèlent peut-être encore, des éléments susceptibles de remettre en cause les hypothèses actuelles³⁰.

Le site comprenait un château et une enceinte urbaine dont la séparation n'est plus aujourd'hui très marquée, l'ensemble occupant un plateau de forme triangulaire. Le château lui-même, qui est placé à la pointe du triangle, a été entièrement reconstruit à partir de l'acquisition du site par les Hospitaliers en 1186 ; comme le Crac, il a fait l'objet de campagnes d'agrandissement progressif par construction de bâtiments successifs dont la chronologie n'est pas facile à mettre en évidence, tant les maçonneries basaltiques se ressemblent de bâtiment à bâtiment.

On peut néanmoins identifier une première série de bâtiments formant une enceinte en losange irrégulier pourvue d'une tour carrée placée en poupe du côté de la ville, comprenant en particulier la chapelle, la belle porte d'entrée et la grande salle, tous édifiés dans la dernière décennie du XII^e siècle au plus tôt, si l'on en juge par les détails d'architecture³¹ ; ces bâtiments étaient entourés par une enceinte externe dont certains éléments encore identifiables datent sans doute de la fondation de la fortification franque, après 1140. Cette enceinte se continuait dans l'enceinte urbaine ceinturant l'ensemble du promontoire ; une section antérieure à la prise de possession par les Hospitaliers demeure à l'ouest (courtine 10-11).

Les travaux attribuables au XIII^e siècle furent considérables. La presque totalité de l'enceinte urbaine fut reconstruite et flanquée par des tours semi-circulaires (1 à 4, 8 à 13) dont les salles voûtées en berceau étaient ouvertes à la gorge ; elles ont été flanquées intérieurement, à l'époque musulmane, d'une large galerie voûtée d'arêtes dont subsistent des éléments récemment dégagés à l'est. Ces tours possèdent des archères à niche dont les fentes, dotées de plongées, sont garnies d'étriers triangulaires à la base.

Dans le château proprement dit, un puissant ensemble constitué d'une salle X et d'une tour maîtresse Y fut construit à la

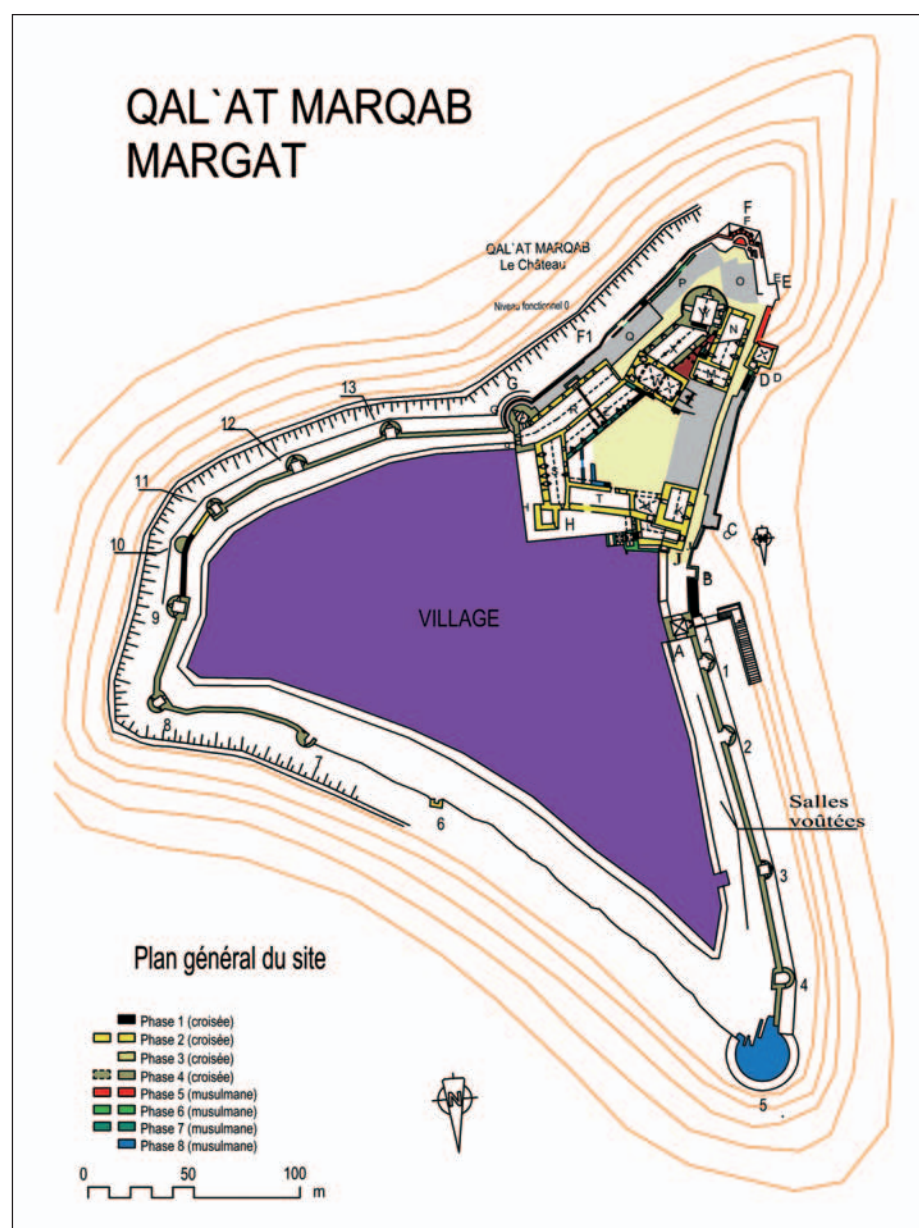
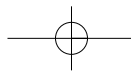


Fig. 29 - Margat, plan général du site (plan d'après Coupel et relevés J. Mesqui).

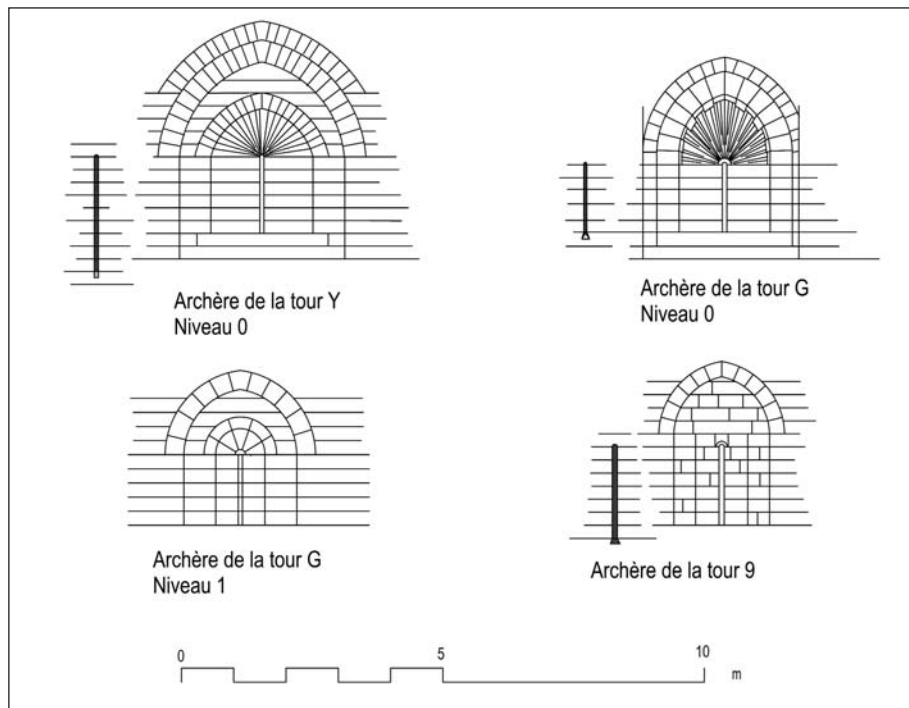


LA FORTIFICATION DES CROISÉS AU TEMPS DE SAINT LOUIS AU PROCHE-ORIENT



Cl. J. Mesqui.

Fig. 30 - Margat, vue des tours 1, 2, 3 et suivantes.

Fig. 31 - Margat, relevé des archères (campagnes XIII^e siècle franques) [relevé J. Mesqui].

pointe de l'éperon, formant proue. Il avait pour vocation d'abriter deux étages de dortoirs au-dessus d'une citerne, la tour maîtresse ayant vraisemblablement pour fonction d'abriter les logis du dirigeant de la communauté de moines-soldats. La tour maîtresse, d'un diamètre considérable de près de 25 m (par comparaison, la

tour maîtresse circulaire d'Aigues-Mortes a un diamètre de 22 m), conserve deux grands salles carrées voûtées en berceau, dotées de cabinets d'aisances, d'une fenêtre et d'archères ; il existait, au-dessus des deux cabinets d'aisance, une petite chambre d'observation dont le but était d'offrir un observatoire.

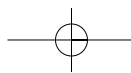
À la même époque, le château fut flanqué à l'ouest par une tour semi-circulaire G enchassée sur le tiers de sa hauteur dans une fausse-braie en continuité avec l'enceinte urbaine.

Aucune référence historique ne fournit d'indices quant à la datation de cet ensemble ; les similitudes avec le Crac tendent à penser néanmoins que sa construction fut réalisée dans le courant de la première moitié du XIII^e siècle, sans que l'on puisse avoir la moindre autre certitude. La présence d'une tour maîtresse considérable, supérieure en diamètre à toutes les réalisations « philippiennes », voire à la tour maîtresse d'Aigues-Mortes, permet de pencher pour une réalisation contemporaine des grandes tours maîtresses métropolitaines dont Coucy fut l'archétype, dans le second quart du siècle au plus tôt.

Montfort (Qal'at al-Qurain, Israël)

Le château de Montfort en Israël a fait l'objet de fouilles dans les années 1980-1990, qui ont permis de redécouvrir ce château peu connu des chevaliers Teutoniques³². L'Ordre avait commencé, dès 1226-1227, de construire un château en ce lieu, chantier qui se poursuivit jusqu'au printemps 1228 avec l'aide de Croisés allemands. Après une interruption d'un an, la construction reprit avec l'aide financière de Bohémond d'Antioche, et l'appui du Pape Grégoire IX. Dès 1240, le château servait de centre administratif majeur des chevaliers en dehors d'Acre.

R. Frankel et D. Pringle ont identifié deux phases principales dans la construction. Dans un première phase fut construite l'enceinte externe, flanquée au moins par deux tourelles à archères, entourant un ensemble allongé à la proue duquel se trouvait la puissante tour maîtresse B. Celle-ci, avec son plan en U et son diamètre de près de 24 m, rappelle celle, sans doute contemporaine, de Margat ; cependant, l'examen de son plan irrégulier tendrait à penser qu'elle résulte d'un changement de parti, à partir d'une tour d'un diamètre moindre. À la différence de Margat, la salle intérieure visible est de fort petite taille, correspondant justement à un plan plus reserré.



Jean MESQUI

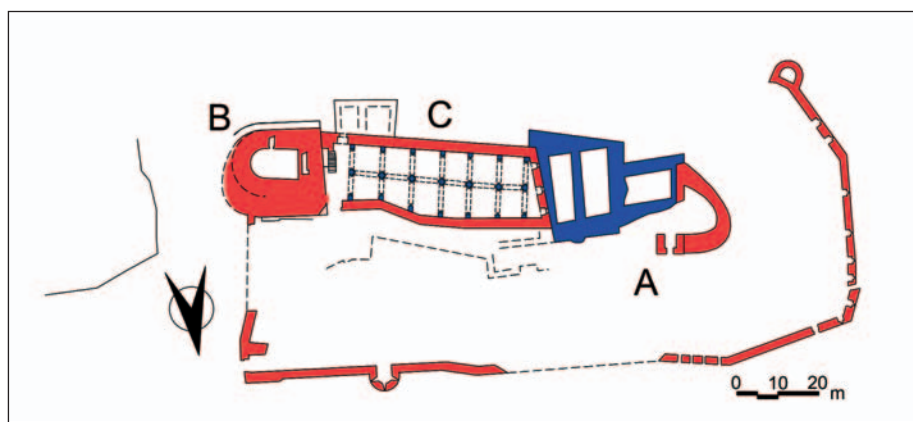


Fig. 32 - Montfort, plan du château (dessin J. Mesqui d'après D. Pringle).

Dès cette première phase, peut-être celle des années 1226-1228, une enceinte haute fut édifiée, ainsi qu'un ouvrage d'accès au plan semi-ovoïdal pourvu d'une tour-porte A. Ce n'est que dans une seconde phase que l'ensemble fut adapté pour accueillir de vastes espaces résidentiels, tant par le voûtement, sur deux niveaux, du grand espace C, que par la construction d'un bâtiment adjacent qui comprenait également deux étages voûtés sur un niveau de caves voûtées en berceau. L'ensemble est aujourd'hui très ruiné.

Aucune datation objective n'est possible pour cette seconde phase qui, en tout état de cause, est antérieure à 1271, date de la prise par Baybars ; on peut penser que cette construction d'espaces de résidences fut menée à partir de 1229, afin d'accueillir les Chevaliers.

Sidon (Saïda, Liban) [fig. 12, 18, 33, 34 et 35]

Le château de mer de Sidon est souvent mis en relation avec Saint Louis, car il fut le théâtre d'épisodes dramatiques en 1253. Le roi avait envoyé son maître des arbalétriers Simon de Montcéliard pour construire une enceinte urbaine ; celle-ci n'était pas encore construite, qu'une razzia musulmane vint semer la panique et entraîna un carnage, la population n'ayant pu trouver refuge sur l'île. On sait, grâce à Joinville, que le roi vint s'installer en personne à Saïda après cette débâcle ; « il fist venir ouvriers de toutes pars et se remis à fermer la cité de haus murs et de grans tours »³³.

Le château de la Mer a été publié par le baron Rey, puis par Paul Deschamps³⁴ ; mais l'article le plus important est celui de Haroutune Kalayan publié après les dégagements considérables du château par l'administration libanaise, et après la remarquable anastylose pratiquée sur l'enceinte extérieure du site dans les années 1970³⁵.

Comme la plupart des forteresses de la région, le château de la Mer de Saïda est la

résultante de campagnes successives très rapprochées. H. Kalayan avait mis en évidence le noyau de cette forteresse, construite par des croisés français, anglais et espagnols entre le 11 novembre 1227 et le 2 mars 1228, formée de deux tours (A, B) réunies par une muraille : ces Croisés choisirent d'implanter cette nouvelle fortification sur l'île contrôlant le port, faute de pouvoir fortifier la ville trop étendue³⁶.

Une seconde étape de la fortification modifia profondément le site originel. Celui-ci fut transformé en une place pourvue de deux portes : l'une regardait la terre ferme et le quai dont ont été retrouvés les substructions, alors que l'autre était une porte de mer, accessible par bateau. Des deux tours originelles, l'une (A) fut absorbée dans une construction massive polygonale pourvue d'une excroissance en forme de tour semi-circulaire, alors que l'autre (B) était rasée pour laisser la place à la porte de terre. Quant à la porte de mer, elle était flanquée par une tour trapézoïdale C ouverte à la gorge.

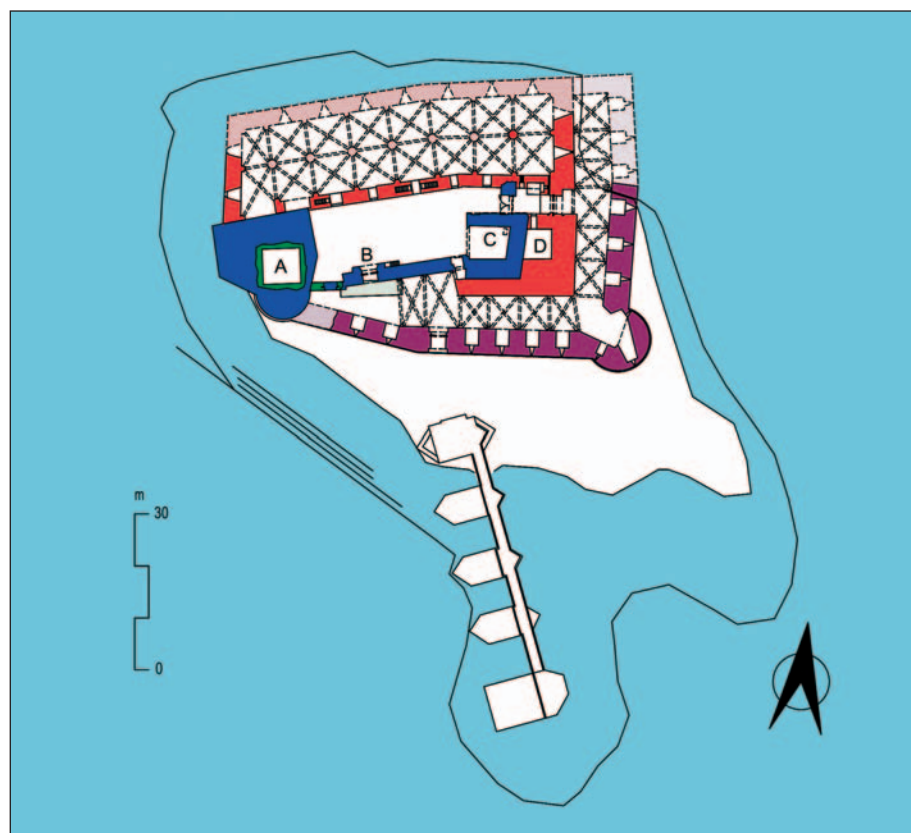
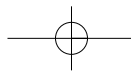


Fig. 33 - Sidon, plan du château au rez-de-chaussée (dessin J. Mesqui d'après Kalayan).



LA FORTIFICATION DES CROISÉS AU TEMPS DE SAINT LOUIS AU PROCHE-ORIENT



Cl. J. Mesqui

Fig. 34 - Sidon, vue de la courtine sud-est et de la tour flanquante, appartenant à la dernière campagne, avec les archères à étriers en bêche.

Lors de la troisième phase d'agrandissement, le château fut modifié de façon plus importante encore que la première ; cette transformation consista en l'ajout d'une grande salle à deux niveaux de longueur considérable sur le front maritime, au nord, connectée à une chapelle bâtie au-dessus de la tour C, prolongée par une extension rectangulaire D symétrique de la saillie de la grande salle.

Une quatrième strate d'aménagement intervint, toujours avant la prise du site par les Musulmans en 1291 : il s'agit d'une enceinte située au sud et à l'est, pourvue d'une porte mise en connection avec le pont de pierre bâti pour relier l'île à la terre ferme, entièrement reconstituée par anastylose avant 1973 à partir des pierres retrouvées dans les dégagements de l'époque. Dans cette dernière phase, les constructeurs firent disparaître la fonctionnalité d'accès dédoublé entre porte de terre et porte de mer. Cette enceinte particulière fut flanquée par une tour circulaire à son angle sud-est, les espaces situés entre son périmètre et celui de l'ancien château étant couverts de voûtes d'arêtes insérées dans les maçonneries préexistantes.

On passera sur les phases ultérieures, dues aux longs siècles durant lesquels le château fut la base des armées des sultans successifs, de quelque origine qu'ils soient. La tour A fut reconstruite, ou achevée, offrant dans ses étages supérieurs des témoins d'une architecture mamelouk, voire postérieure ; les tremblements de

terre eurent raison de la grande salle, des bâtiments furent construits dans l'enceinte pour abriter des magasins à poudre jusque dans le XIX^e siècle, et, comme tous les magasins à poudre dignes de ce nom, ils explosèrent un jour...

Ainsi la forteresse visible actuellement présente-t-elle des vestiges attribuables,

pour l'essentiel, à quatre campagnes de construction attribuables aux années 1228-1291. La première campagne, celle de la fortification spontanée des chevaliers croisés, n'a laissé que des éléments en plan qui ne permettent guère de la caractériser architecturalement.

La seconde campagne, avec les deux portes pourvues de herse, l'une vers la terre, l'autre vers la mer, n'est pas sans rappeler les programmes d'architecture royale développés en territoire métropolitain, basés sur le concept « philippien » du double accès au secteur maître de la forteresse. Il n'est pas impossible de cette seconde campagne ait été menée après les événements sanglants de la razzia de 1253, et que l'on puisse y voir l'effet du souci royal de fortifier tous les sites côtiers. Cependant, on ne peut manquer de demeurer circonspect sur cette attribution : Joinville, dans ses écrits, ne mentionne jamais que la fortification de l'enceinte urbaine par Saint Louis, et, bien que ceci ne puisse être considéré comme preuve, ne met jamais en scène le roi dans le château de la Mer, évoquant plutôt le

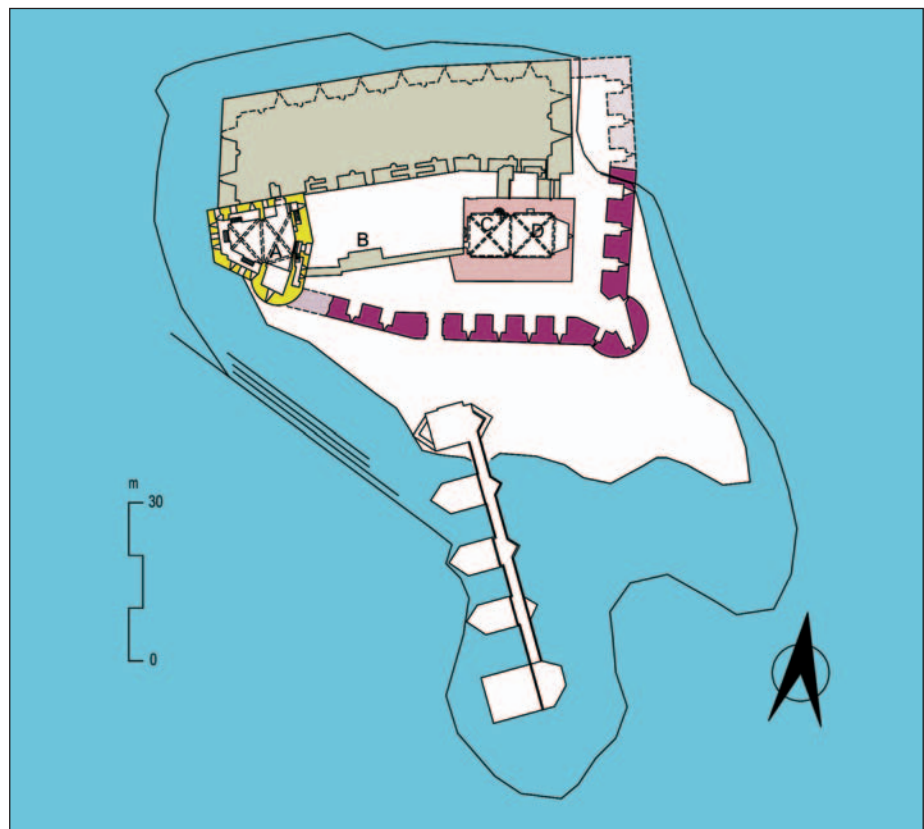
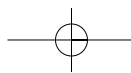


Fig. 35 - Sidon, plan du château de Mer au premier étage (dessin J. Mesqui d'après Kalayan).



Jean MESQUI

camp royal qui aurait pu n'être qu'un établissement provisoire.

Quant à la troisième campagne, celle de la construction d'une grande salle à deux niveaux, connectée à une chapelle bâtie en flanquement de la porte, il semble qu'elle a été attribuée à tort à Saint Louis – on ne prête qu'aux riches³⁷ ; on peut penser au contraire qu'elle a été bâtie pour répondre aux besoins des Templiers, qui furent mis en possession du château après l'expédition suicidaire de Julien de Sagette contre les troupes mongoles de Kitbuqa, en 1260. Les éléments architecturaux subsistants, mis au jour par H.Kalayan, qu'il s'agisse d'éléments d'ogives, ou de chapiteaux, montrent clairement que cette restructuration du site intervint au milieu du XIII^e siècle, à la décennie près ; ils appartiennent à une campagne de réoccupation du site fondée sur des critères de stabilité qui n'eussent guère convenus à un roi en perpétuel mouvement, toujours soucieux de respecter le partage des pouvoirs.

Enfin, la quatrième phase, celle de la fortification ultime, ne peut être que la conséquence du grave conflit qui opposa en 1278 les Templiers à Bohémond VII

d'Antioche, comte de Tripoli, dont les quinze galères vinrent aborder au château de Mer, y faisant prisonniers des chevaliers. La refortification du site, consistant en la construction d'une enceinte protégeant les accès – et supprimant l'accès direct côté mer, dut être une conséquence directe de cette action.

Que peut-on retenir de ce site pour ce qui concerne les caractères de l'architecture franque au XIII^e siècle ? Certes, l'on ne peut tirer aucune conclusion de la première forteresse, édifiée par des chevaliers en peine d'activité, laissés à eux-mêmes en attendant l'intervention de l'Empereur, roi de Jérusalem, qui menait ses propres négociations peu transparentes avec le sultan. La seconde phase offre, pour seuls caractères architecturaux, ses deux portes à herse.

L'architecture déployée en troisième phase est plus intéressante : la sculpture déployée dans la grande salle, conservée seulement à son niveau bas, et dans la chapelle, sont les témoins d'un art gothique parfaitement conforme aux usages métropolitains au milieu du XIII^e siècle. De plus, l'ajout d'une extension de la porte de Mer pourvue d'une herse transformait cette

porte en un ouvrage à deux herse et sas intermédiaire bien conforme aux usages prévalant dans la fortification métropolitaine à cette époque³⁸. Il est intéressant de constater que les maîtres d'œuvre, tout en utilisant ce vocabulaire d'architecture intérieure, eurent recours extérieurement à des modes de parement très orientaux, alternant les bossages rustiques et les fûts de colonnes antiques récupérés et placés en boutisse.

La dernière phase, certainement datée des années 1278-1291, constitue un magnifique exemple de la fortification templière tardive. Les appareils à bossage sont ici d'une parfaite stéréotomie, tant en intégrant des fûts de colonne antiques en boutisse ; de belles archères à niche, pourvues de fentes à étrier en bêche allongée, perçaient de façon régulière cette enceinte. La porte de l'enceinte, vers la terre, était ornée de claveaux sculptés représentant un chevalier et un lion.

Tortose (Tartus, Syrie) [fig. 14, 19, 20, 23, 36, 37 et 38]

Le château et la ville de Tortose ont constitué l'un des hauts-lieux du comté de Tripoli, d'autant que la cathédrale du lieu était un centre de pèlerinage important. Siège d'une seigneurie particulière, elle passa vers 1170 aux mains des Templiers, et fut le dernier site franc du Proche-Orient, dont ils s'échappèrent en 1291 vers l'île d'Arwad, à quelques milles au large. Si sa cathédrale et ses bâtiments d'apparat ont été bien étudiés, la fortification reste encore *terra incognita*, malgré une récente campagne menée par Michaël Braune qui apporte un éclairage totalement nouveau sur le site³⁹.

Le château Templier occupait le nord-ouest du site, contrôlant le port. Il était constitué par deux enceintes concentriques dont le diamètre commun nord-sud était bordé par la mer. Au milieu de ce front se trouvait la tour maîtresse bâtie en bossages (A), sans doute le premier élément construit par les Templiers en bossages tabulaires ; les Chevaliers ne tardèrent pas à l'entourer d'une chemise – en fait un glacis réservant une gaine à archères, soit après le siège de la ville et du château par Saladin, soit après le séisme de

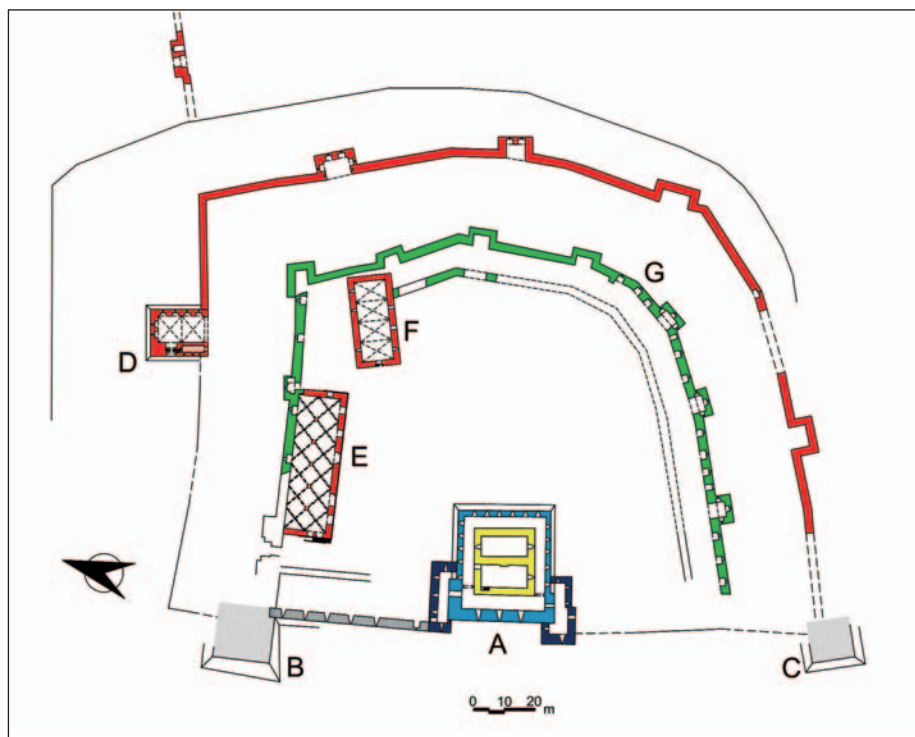
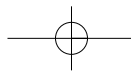


Fig. 36 - Tortose, plan du château, d'après Michaël Braune, le baron Rey et les observations de Jean Mesqui.



LA FORTIFICATION DES CROISÉS AU TEMPS DE SAINT LOUIS AU PROCHE-ORIENT



Cl. J.Mesqui.

Fig. 37 - Tortose, vue de la porte de la seconde enceinte, transformée en mosquée.

1201-1202⁴⁰. Cette chemise basse voûtée fut, peu après, pourvue de deux appendices protégeant ses accès, voûtés de la même façon que les couloirs de la chemise, en demi-berceau brisé.

La première enceinte, flanquée de tours rectangulaires également en bossages tabulaires, pourvue d'archères à niches sans plongée, est sans aucun doute celle que Wilbrand d'Oldenburg vit en 1212⁴¹ : le voyageur signale une enceinte à onze tours, et indique que si le chiffre sacré de douze n'est pas atteint, l'une des onze tours, construite par le roi de France, en vaut bien deux. De fait, l'enceinte comptait dix tours, en y comprenant celles de l'entrée mises au jour par Michaël Braune ; la tour maîtresse formait la onzième, et le commentaire de Wilbrand semble aujourd'hui parfaitement justifié. Cette enceinte était bordée intérieurement par des « halles dans fin » que le baron Rey avait pu voir encore en état au XIX^e siècle ; il en demeure quelques sections voûtées en berceau brisé.

La chapelle castrale (F) et la grande salle (E), furent édifiées postérieurement ;

la seconde a été superbement relevée par l'architecte R.Jusserand, ces relevés ayant été publiés par C. Enlart dans ses *Monuments des Croisés*. On n'y reviendra pas ici, si ce n'est pour insister sur la qualité architecturale de ces constructions civile et religieuse. Les éléments de décor présentés par Enlart, tout particulièrement les chapiteaux des ogives de la grande salle, permettent sans l'ombre d'un doute d'avancer une datation dans le second quart du XIII^e siècle.

La seconde enceinte, bâtie en énormes blocs à bossage rustiques qui pourraient paraître dater des premières années des Templiers, présente une série de tours rectangulaires peu flanquantes, pourvues d'archères sous niche. La particularité de cette enceinte est de posséder une tour-porte rectangulaire remarquable : la porte, pourvue d'assommoir et herse, s'ouvrait dans un mur latéral épais de 4,35 m placé sous la surveillance directe de la courtine voisine. Elle donnait dans une grande salle voûtée de deux travées sur ogives retombant sur des culots, et obligeait l'entrant à tourner à droite pour poursuivre sa

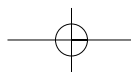
progression. Des archères sous niche nombreuses faisaient de cette porte un organe fondamental de la défense. Il est probable que cette seconde enceinte a été bâtie dans le second tiers du XIII^e siècle.

Enfin, tous les auteurs ont noté un élément défensif également remarquable, situé à l'angle sud-ouest de la première enceinte (G). Il s'agit d'une surélévation de la courtine primitive sur deux niveaux, dans un superbe appareil à bossages tabulaires ; à chacun de ces deux niveaux, le chemin de ronde est porté par un encorbellement à deux ou trois assises formant un tiers de berceau. Les murs sont percés de superbes archères à bêche longue rectangulaire, qui rappellent celles présentes au Crac des Chevaliers dans sa dernière phase ; les sommets des fentes sont sommés de petits arcs brisés finement délardés dans les bossages. Cette surélévation paraît bien constituer le dernier acte des Templiers sur le site.



Cl. J.Mesqui.

Fig. 38 - Tortose, les archères à étrier en bêche de la courtine.



Jean MESQUI

BIBLIOGRAPHIE

Publications**Adam 1982**

J.-P. Adam, *L'architecture militaire grecque*, Paris, 1982.

Baudry 2001

M.-P. Baudry, *Les fortifications des Plantagenêt en Poitou. 1154-1242*, Paris, 2001.

Biller 1989

Th. Biller, « Die Johanniterburg Belvoir am Jordan », *Architectura, Zeitschrift für Geschichte der Baukunst*, 1989, p. 105-136.

Braune 1982

M. Braune, « Die mittelalterlichen Befestigungen der Stadt Tortosa/Tartus. Vorbericht der Untersuchungen 1981-1982 », *Damaszener Mitteilungen*, t. 2, 1985, p. 45-54

Corvisier 2004

C. Corvisier, « Les campagnes de construction du château de Beaufort (Qal'at al Shaqif) : une relecture », dans N. Faucherre, J. Mesqui, N. Prouteau (éd.), *La fortification au temps des Croisades*, Rennes, 2004, p. 243-268.

Creswell 1959-1978

K.A.C. Creswell, *The Muslim Architecture of Egypt*, 2 vol., Oxford, 1959, reed. New York, 1978.

Delpesch-Voisin 1999-2003

M. Delpesch, J.-C. Voisin, « La mission en Cilicie de Wilbrand von Oldenburg en 1211-1212 », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph-Beyrouth*, vol. LVI, 1999-2003.

Deschamps 1932

P. Deschamps, « Les entrées des châteaux des Croisés en Syrie et leurs défenses », *Syria*, 1932, p. 369-387.

Deschamps 1934

P. Deschamps, *Les Châteaux des Croisés en Terre Sainte*, t. I, *Le Crac des Chevaliers*, Paris, 1934.

Deschamps 1939

P. Deschamps, *Les Châteaux des Croisés en*

Terre Sainte, t. II, *La défense du royaume de Jérusalem*, Paris, 1939.

Deschamps 1973

P. Deschamps, *Les Châteaux des Croisés en Terre Sainte*, t. III, *La défense du comté de Tripoli et de la principauté d'Antioche*, Paris, 1973.

Ellenblum 1989

R. Ellenblum, « Who built Qal'at al-Subayba ? », *Dumbarton Oaks Papers*, n° 3, 1989, p. 103-113.

Enlart 1926-1927

C. Enlart, *Les Monuments des Croisés dans le royaume de Jérusalem. Architecture religieuse et civile*, Paris, 2 vol. et album, 1926-27.

Eydoux 1982

Henri-Paul Eydoux, *Les Châteaux du Soleil*, Paris, 1982.

Fortification Croisades 2004

N. Faucherre, J. Mesqui, N. Prouteau (dir.), *La fortification au temps des Croisades*, Actes du Colloque International de Parthenay, 2002, Rennes, 2004.

Frankel 1993

R. Frankel, « Montfort », *The New Encyclopedia of Archaeological Excavations in the Holy Land*, Jerusalem, 1993, vol. III, p. 1070-1073

Héliot 1974

P. Héliot, « Le château de Saint-Gobain et les châteaux de plan concentrique en Europe occidentale », *Gladius*, t. XII, 1974, p. 43-58.

Jacoby 1972

D. Jacoby, « Montmusard, Suburb of Crusader Acre : The First Stage of Its Development », dans Benjamin Z. Kedar, Hans Eberhard Mayer and R.C. Smail (eds), *Outremer : Studies in the History of the Crusading Kingdom of Jerusalem Presented to Joshua Prawer*, Jerusalem, 1982, p. 241 et note 45.

Johns 1947

C.N. Johns, *Guide to 'Atlit. The Crusader*

Castle, Town and Surroundings, Jérusalem, 1947 [rééd. Johns-Pringle 1997, p. 1-164].

Johns 1950

C.N. Johns, « The Citadel, Jerusalem : A Summary of Work since 1934 », *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine* 14. Jérusalem, 1950. [rééd. Johns-Pringle 1997, p. 121-190].

Johns-Pringle 1997

C.N. Johns, *Pilgrims' Castle ('Atlit). David's Tower (Jerusalem) and Qal'at ar-Rabad (Ajlun)*, éd. D. Pringle, Aldershot, 1997.

Joinville 1874

N. de Wailly, éd., *Jean, sire de Joinville. Histoire de Saint-Louis, Credo et Lettre à Louis X*, Paris, 2^e éd., 1874.

Kalayan 1973

H. Kalayan, « The Sea Castle of Sidon », *Bulletin du Musée de Beyrouth*, t. XXVI, 1973, p. 81-90.

Lawrence 1936-1992

T.-E. Lawrence, *Crusader Castles*, Londres, 1936, rééd. Londres, 1992.

Mesqui 1981

J. Mesqui, « La fortification des portes avant la Guerre de Cent Ans », *Archéologie Médiévale*, t. XI, 1981, p. 203-229.

Mesqui 1991-1993

J. Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, vol. I, Paris, 1991 ; vol. II, Paris, 1993.

Mesqui 1997

J. Mesqui, *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris, 1997.

Mesqui 2001

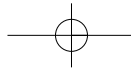
J. Mesqui, *Châteaux d'Orient – Liban, Syrie*, 2001.

Müller-Wiener 1971

W. Müller-Wiener, *Burgen der Kreuzritter*, Munich, 1971.

Peyches 1945

I. Peyches, *Notes sur le château de Saint-Gobain*, Dijon, 1945.



LA FORTIFICATION DES CROISÉS AU TEMPS DE SAINT LOUIS AU PROCHE-ORIENT

Pringle 1986

D. Pringle, « A Thirteenth-Century Hall at Montfort Castle in Western Galilee », *The Antiquaries Journal*, 1986, vol. LXVI, p. 51-81

Pringle 1994

D. Pringle, « Towers in Crusader Palestine », *Château-Gaillard XVI*, Colloque de Luxembourg (1992), Caen, 1994, p. 335-350.

Pringle 1997

D. Pringle, *Secular buildings in the Crusader Kingdom of Jerusalem*, Cambridge, 1997.

Rey 1871

G. Rey, *Étude sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés*, Paris, 1871.

Publication Internet**@Mesqui-Michaudel**

J. Mesqui, *Quatre châteaux des Hospitaliers en Syrie et au Liban*, avec la participation de B. Michaudel, consultable et imprimable en version .pdf sur <http://www.castellorient.com>

NOTES

1. Pringle 1997. Cet ouvrage fournit un catalogue impressionnant de sites, dont beaucoup ont fait l'objet de travaux d'étude et de fouilles depuis un demi-siècle, en particulier par les équipes israéliennes.

2. Voir les articles et ouvrages sur le site : <http://www.castellorient.com>. Voir également les articles publiés dans *Fortification Croisades 2004*. Voir enfin Mesqui 2001.

3. J'exclus de cette liste des châteaux ou forteresses étudiés par Rey ou par Deschamps, dont les constructions ont fait l'objet de datations récentes excluant toute attribution aux croisés au XIII^e siècle. Ainsi, par exemple, en est-il du site superbe de Subeibé (Qal'at Nimrud, Israël) réattribué totalement à l'époque ayyubide par Ellenblum 1989, ou de celui de Beaufort (Qal'at ash-Shaqif Arnun, Liban) dont les tours circulaires ont été réattribuées par Corvisier 2004 à la même époque.

4. Voir l'article publié dans ce fascicule.

5. Johns 1950 ; Johns-Pringle 1997, p. 121-190. Pringle 1997, « Jerusalem », p. 53-56.

6. D'après Jacoby 1982, le faubourg de Montmusard était déjà fortifié par une double enceinte dès 1212. Après avoir étudié l'ensemble des sources relatant les travaux réalisés à Acre par Saint Louis, l'auteur en concluait que « malheureusement l'on ne peut savoir précisément la nature des travaux réalisés ». Voir dans ce fascicule l'article très nouveau que Benjamin Z. Kedard consacre à l'enceinte d'Acre.

7. Ces événements ont été si souvent relatés qu'il est sans doute inutile de rappeler leur origine, dans les chroniques du sire de Joinville : voir l'une des nombreuses éditions du sénéchal, par exemple Joinville 1874, § 516, 517, 561, 562, 579-581.

8. Voir sur ce sujet, parmi les ouvrages francophones les plus récents, Mesqui 1991-1993, Mesqui 1997 et Baudry 2001.

9. Biller 1989. Cet article fournit une remarquable synthèse des travaux effectués par les archéologues israéliens, en particulier M. Ben Dov, dans les années 1963-1968.

10. Lawrence 1936-1992, p. 87. L'auteur fait référence au *De Aedificiis* écrit par Procope de Césarée, en particulier pour la mise en œuvre de trois enceintes successives.

11. Voir à ce sujet Adam 1982, p. 93. L'auteur commente le texte de l'ingénieur grec, qui recommande de prévoir dans les faces de tours des poternes

permettant aux assiégés de pratiquer des sorties depuis la poterne droite d'une tour en rentrant dans la forteresse par la poterne gauche de la suivante.

12. Héliot 1974 ; Peches 1945.

13. Deschamps 1973, « Château de Cursat », p. 351-357.

14. Voir en particulier Pringle 1994.

15. Mesqui 2001, p. 128-142.

16. Deschamps 1932

17. Biller 1989.

18. Sur le développement des portes en France, voir Mesqui 1991-1993, t. I, p. 307-365.

19. Creswell 1959-1978, *passim*.

20. @Mesqui-Michaudel, « Les Éléments d'Architecture défensive », p. 8 et suiv. Il convient de ne pas confondre ces dispositifs propres aux archères, avec les dispositifs propres à l'usage des armes à feu tels qu'on peut en voir, par exemple, dans les tours d'entrée de Tripoli à l'époque ottomane.

21. Baudry 2001, p. 94-97. Mesqui 1991-1993, II, p. 282 sq.

22. Voir synthèse sur la question dans Mesqui 1991-1993, p. 240-244 ; Mesqui 1997, p. 179-180. Baudry 2001, p. 89-92.

23. Rey 1871, « Chastel-Blanc (Safitha) », p. 85-92. Deschamps 1973, « Chastel-Blanc (Safitha) », p. 249-258. Voir aussi Müller-Wiener 1971, p. 53-54.

24. Ibn Shaddâd, *Al-A'laq al hatira fi dikr umara al-Sham wa l-Gazira*, éd. D. Sourdel, vol. II, Damas 1963, II, 20 ; je remercie Benjamin Michaudel pour avoir bien voulu vérifier cette référence.

25. Enlart 1926-27, II, p. 92.

26. Johns 1947. L'auteur a publié plusieurs articles remarquables sur les fouilles qu'il a menées en 1930-1932, rassemblées et rééditées : Johns-Pringle 1997, p. 1-164. Voir aussi Deschamps 1939, « Chastel-Pèlerin (Athlit) », p. 24-33 ; mais l'auteur n'avait pas eu connaissance des fouilles menées par son confrère britannique.

27. Enlart 1926-1927, II, p. 93-96, *Album*, planches 75.

28. @Mesqui-Michaudel. L'ouvrage comprend une bibliographie détaillée des divers sites étudiés, sur laquelle je ne renverrai pas ici, tant elle est riche.

29. Deschamps 1973, « Château de Margat (el-Marqab) », p. 259-286.

30. Voir référence en note 28.

31. Dans mon étude sur le Margat citée en note 28, j'avais émis des doutes sur l'attribution de la grande salle à la fin du XII^e siècle, en me basant sur les dessins de chapiteaux retrouvés dans le château, publiés par P. Deschamps. En retournant sur le site, j'ai pu constater que les chapiteaux de la grande salle sont de beaux chapiteaux à crochets de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle, parfaitement intégrés à la maçonnerie des murs de la grande salle. L'architecture de l'ensemble formé par la grande salle et la tour d'entrée, avec sa salle sur le passage, sont tout à fait cohérentes.

32. Frankel 1993 ; Pringle 1986 ; Pringle 1997, « Montfort Castle », p. 73-74.

33. Joinville 1874, § 579-81.

34. Rey 1871, « Sajette. Château maritime », p. 153-159. Deschamps 1939, « Sagette (Saïda) », p. 224-233. Voir aussi Müller-Wiener 1971, p. 71-72.

35. Kalayan 1973.

36. « Lors mirent la main à laborer et firent II tors, l'une grant et l'autre meene, et un pan de mur entre les II tors... », cité par Deschamps 1939, p. 225.

37. Eydoux 1982, p. 204-205.

38. Mesqui 1981.

39. Rey 1871, « Tortose », p. 64-83. Enlart 1926-1927, II, p. 395-426, *Album*, planches 174-183. Deschamps 1973, « Tortose (Tartous) », p. 287-292. Müller-Wiener 1971, p. 51-53. Braune 1982.

40. Deschamps 1973, p. 289, n. 3, cite une lettre d'Ermenger au duc d'Autriche, en novembre 1188, indiquant que Salah ad-Dîn prit et détruisit Tortose à l'exception de la « Tour des Templiers ».

41. « *Haec est civitas parva, non multum munita, super mare sita, in capite habens castrum fortissimum, optimo muro et undecim turribus sicut undecim preciosis lapidibus coronatum. Nec mirum si duodecima turris ei subtrahatur, cum illa turris quem rex Franciae ad subsidium terre edificavit, sua pulchra fortitudine suppleat illius defectum.* ». Cité par Deschamps 1973, p. 289. Mauvaise interprétation dans Delpech-Voisin 1999-2003, p. 312, note 117, qui ne connaissent manifestement pas la tour maîtresse.

